

Table des matières

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE	2	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	56
Aperçu de Power Corporation	3	NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
Mode de présentation	11	Note 1 Renseignements sur la Société	61
Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS	11	Note 2 Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables	61
Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS	13	Note 3 Acquisitions d'entreprises et autres transactions	77
Rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS	14	Note 4 Actifs détenus en vue de la vente	78
Résultats de Power Corporation	14	Note 5 Trésorerie et équivalents de trésorerie	78
États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS	15	Note 6 Placements	79
États non consolidés des résultats	16	Note 7 Fonds détenus par des assureurs cédants	81
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	18	Note 8 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	82
Situation financière	30	Note 9 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	83
Valeur de l'actif net	34	Note 10 Autres actifs	84
Flux de trésorerie	36	Note 11 Goodwill et immobilisations incorporelles	85
Gestion du capital	38	Note 12 Fonds distincts et autres entités structurées	88
Gestion des risques	40	Note 13 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	91
Instruments financiers et autres instruments	44	Note 14 Obligations à l'égard d'entités de titrisation	97
Arrangements hors bilan	46	Note 15 Débentures et autres instruments d'emprunt	98
Passifs éventuels	46	Note 16 Autres passifs	101
Engagements et obligations contractuels	47	Note 17 Impôt sur le bénéfice	102
Impôt sur le bénéfice	47	Note 18 Capital social	104
Transactions avec des parties liées	47	Note 19 Rémunération fondée sur des actions	105
Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	48	Note 20 Participations ne donnant pas le contrôle	107
Changements de méthodes comptables	51	Note 21 Gestion du capital	108
Modifications comptables futures	53	Note 22 Gestion des risques	109
Contrôles et procédures de communication de l'information	55	Note 23 Charges d'exploitation et frais administratifs	121
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	55	Note 24 Charges financières	121
Principales données annuelles	55	Note 25 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	122
		Note 26 Instruments financiers dérivés	128
		Note 27 Évaluation de la juste valeur	132
		Note 28 Autres éléments de bénéfice global	138
		Note 29 Bénéfice par action	138
		Note 30 Parties liées	139
		Note 31 Passifs éventuels	140
		Note 32 Engagements et garanties	141
		Note 33 Événements postérieurs à la date de clôture	142
		Note 34 Information sectorielle	143
		RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	147
		SOMMAIRE FINANCIER QUINQUENNAL	149

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. M\$ = millions de dollars G\$ = milliards de dollars

LE 18 MARS 2020

Le présent rapport annuel vise à procurer aux actionnaires et aux parties intéressées de l'information choisie sur Power Corporation du Canada. Pour plus de renseignements sur la Société, les actionnaires et les personnes intéressées sont priés de consulter les documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et le rapport de gestion. Pour obtenir des exemplaires des documents d'information continue de la Société, consulter le site Web de la Société au www.powercorporation.com, le site Web www.sedar.com ou communiquer avec le bureau du Secrétaire, dont les coordonnées figurent à la fin du présent rapport.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES › Certains énoncés dans le présent document, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, de même que sur les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, ainsi que sur les incidences prévues de la réorganisation (telle qu'elle est définie aux présentes), de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (telle qu'elle est définie aux présentes) et du rachat proposé, par la Société et la Financière Power, de certaines catégories de leurs actions privilégiées de premier rang. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des

risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de catastrophes causées par l'homme, d'attaques terroristes, de guerres ou autres conflits ou de l'écllosion d'une pandémie ou autres crises de santé publique, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat d'actions privilégiées de premier rang de la Société et de la Financière Power et le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Nous rappelons au lecteur qu'une liste des abréviations utilisées se trouve au début de ce rapport annuel. De plus, l'abréviation suivante figure dans la revue de la performance financière et les états financiers et notes annexes : les états financiers consolidés audités de Power Corporation et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (les états financiers consolidés de 2019 ou les états financiers).

Aperçu

POWER CORPORATION DU CANADA

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement incluant un portefeuille de plateformes de placement dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de sa participation lui donnant le contrôle dans la Financière Power, elle contrôle Lifeco et IGM et a mis en œuvre une stratégie active en matière de technologies financières au cours des dernières années. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans Pargesa.

Power Corporation exerce des activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs sur une base diversifiée. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs et des fonds d'investissement, y compris Sagard Europe, Sagard Holdings, Power Pacific et Énergie Power, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

La participation principale détenue dans la Financière Power, qui a historiquement fourni des flux de trésorerie stables au moyen de ses dividendes réguliers, constitue le socle de Power Corporation. La stratégie de création de valeur de Power Corporation vise à réaliser des rendements supérieurs et des flux de trésorerie stables. D'importants placements ont aussi été effectués dans des plateformes de placement qui ne sont pas liées au secteur des services financiers. Auparavant, un grand nombre de ces placements étaient détenus par l'entremise de fonds gérés par des tiers. Depuis le début des années 2000, Power Corporation a investi dans ses propres plateformes de placement dont elle assure le développement :

- Les fonds Sagard Europe, qui investissent, soit en exerçant une influence notable ou en obtenant le contrôle, dans des sociétés fermées européennes de taille moyenne dotées d'un fort potentiel de croissance et dirigées par des gestionnaires de haut calibre. Pargesa, GBL et des tierces parties investissent également dans les fonds Sagard Europe.
- Depuis sa création en 2005, Sagard Holdings a évolué pour devenir un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples. Sagard Holdings investit dans quatre catégories d'actifs : les actions, les instruments de crédit privés, les redevances et le capital de risque. Sagard Holdings cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur.

- Power Sustainable Capital gère des placements axés sur des stratégies durables en mettant l'accent sur la rentabilité à long terme. Power Sustainable Capital gère les plateformes suivantes :
 - Power Pacific, auparavant Sagard China, investit dans une perspective à long terme dans des entreprises chinoises cotées en bourse en se basant sur des analyses fondamentales. Sa philosophie axée sur la recherche approfondie lui permet de développer un portefeuille d'actions choisies.
 - Énergie Power gère activement des placements dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable. Énergie Power applique les principes de la Société en matière de collaboration et établit des relations de confiance dans des secteurs tirant parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale. Elle accroît rapidement sa présence dans des entreprises générant des flux de trésorerie stables à long terme.

Les relations que la Société entretient depuis plusieurs générations sont à la base de la création d'occasions de placement en Chine, notamment par l'entremise de sa participation dans China AMC. China AMC, un des plus importants gestionnaires d'actifs en Chine, vient diversifier les participations de la Société en lui procurant des occasions stratégiques de collaboration avec d'autres gestionnaires d'actifs au sein des sociétés du groupe de Power.

FAITS SAILLANTS DE 2019

Offres publiques de rachat importantes

Le 17 avril 2019, Lifeco a complété une offre publique de rachat importante (l'offre de Lifeco) et a racheté aux fins d'annulation 59 700 974 de ses actions ordinaires, ce qui représentait environ 6,0 % des actions ordinaires émises et en circulation avant le rachat, à un prix de rachat de 33,50 \$ par action ordinaire, pour un montant total de 2,0 G\$. La Financière Power a appuyé Lifeco au moyen de sa participation à l'offre de Lifeco. À la suite de l'offre de Lifeco, la participation de la Financière Power dans Lifeco, qui atteignait 67,8 %, a diminué pour s'établir à 66,8 % (en excluant la participation de 4,0 % d'IGM), une fois prise en compte l'annulation des actions ordinaires de Lifeco. IGM a aussi participé à l'offre de Lifeco en déposant ses actions de manière proportionnelle.

La Financière Power a affecté le produit de sa participation à l'offre de Lifeco au financement de sa propre offre publique de rachat importante (l'offre de CFP). Le 17 avril 2019, la Financière Power a complété l'offre de CFP et a racheté aux fins d'annulation 49 999 973 de ses actions ordinaires, ce qui représentait environ 7,0 % des actions ordinaires émises et en circulation avant le rachat, à un prix de rachat de 33,00 \$ par action ordinaire, pour un montant total de 1,65 G\$. Power Corporation a appuyé la Financière Power au moyen de sa participation à l'offre de CFP. À la suite de l'offre de CFP, la participation de la Société dans la Financière Power, qui atteignait 65,5 %, a diminué pour s'établir à 64,1 %, une fois prise en compte l'annulation des actions ordinaires de la Financière Power.

Le 17 avril 2019, la Société a complété son offre publique de rachat importante (l'offre de PCC) et a racheté aux fins d'annulation 40 909 041 de ses actions comportant des droits de vote limités, ce qui représentait environ 9,8 % des actions comportant des droits de vote limités émises et en circulation avant le rachat, à un prix de rachat de 33,00 \$ par action comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 1,35 G\$. Power Corporation a affecté le produit de sa participation à l'offre de CFP au financement de sa propre offre publique de rachat importante. L'offre de PCC a permis à la Société de rembourser du capital aux actionnaires tout en maintenant une situation du capital solide pour financer les occasions de croissance futures.

Réorganisation

Le 13 décembre 2019, la Société et la Financière Power ont annoncé la signature d'une convention définitive en vue de réaliser une opération de réorganisation (la réorganisation) aux termes de laquelle chacune des actions ordinaires de la Financière Power détenues par les porteurs d'actions ordinaires de la Financière Power autres que la Société et certaines de ses sociétés liées (les actionnaires minoritaires de CFP) serait échangée contre 1,05 action comportant des droits de vote limités de la Société et 0,01 \$ en espèces. Au 31 décembre 2019, la Financière Power avait engagé des coûts de 9 M\$ relativement à cette transaction, principalement liés aux frais juridiques et aux honoraires des conseillers financiers. Ces coûts ont été inclus dans les autres éléments.

Le 13 février 2020, après la clôture de l'exercice, la Société a complété la réorganisation avec succès. La Société a acquis 238 693 580 actions ordinaires de la Financière Power et a émis 250 628 173 de ses actions comportant des droits de vote limités à l'intention des actionnaires minoritaires de CFP. La Société détient désormais la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Financière Power, lesquelles ont été radiées de la cote de la TSX. La Financière Power demeure un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, puisque les actions privilégiées de premier rang de la Financière Power et ses débentures à 6,9 % échéant le 11 mars 2033 demeurent en circulation.

La réorganisation devrait être profitable aux actionnaires de la Société en servant de fondement et de catalyseur à un ensemble plus vaste d'initiatives stratégiques visant à créer de la valeur à long terme :

- **Structure d'entreprise simplifiée** – La réorganisation a permis d'éliminer la structure actuelle comportant deux sociétés de portefeuille et de consolider la propriété des sociétés de services financiers en exploitation du groupe, qui sont des chefs de file dans le secteur, tout en réduisant simultanément la complexité organisationnelle.
- **Accent sur les services financiers** – La stratégie de la Société met désormais l'accent sur les services financiers, notamment les entreprises de la Financière Power et les activités des plateformes de placement de la Société.
 - **Sociétés en exploitation de la Financière Power** – Engagement de créer de la valeur au sein de Lifeco, de la Financière IGM et de Pargesa, les entreprises de premier plan de la Financière Power en matière d'assurance, de retraite, de gestion de patrimoine et de placement.
 - **Plateformes de placement de la Société** – La Société a développé des plateformes de placement qui gèrent des portefeuilles pour le compte de la Société et d'investisseurs tiers dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs où la Société présente un avantage concurrentiel. La Société continuera de prioriser le développement de ces plateformes de placement. La Société détient également le contrôle majoritaire de plusieurs entreprises autonomes, qui seront gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.
- **Réduction des charges d'exploitation** – La Société prévoit des réductions significatives des coûts à court terme d'environ 50 M\$ par année d'ici deux ans en éliminant les frais liés à deux sociétés ouvertes et en rationalisant d'autres frais généraux et administratifs.
- **Réduction des charges financières** – La Société et la Financière Power entendent racheter un total de 350 M\$ de leurs actions privilégiées de premier rang au moyen de la trésorerie disponible, entraînant une réduction des charges financières annuelles d'environ 15 M\$ par année.
- **Augmentation du dividende trimestriel de la Société** – La Société a l'intention d'augmenter son dividende trimestriel de 10 % et de le porter à 44,75 ¢ par action, à compter du deuxième trimestre de 2020.

Dans le cadre de la réorganisation, Paul Desmarais, jr et André Desmarais ont pris leur retraite et, après 24 années de service, ont quitté leurs fonctions de co-chefs de la direction de Power Corporation. Ils conserveront leurs postes respectifs de président et de président délégué du conseil d'administration de Power Corporation. R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction de la Financière Power, est devenu président et chef de la direction de Power Corporation.

Le 12 février 2020, dans le cadre de la réorganisation et conformément au droit préférentiel de souscription en faveur des porteurs d'actions privilégiées participantes prévu dans ses statuts, la Société a émis 6 006 094 actions privilégiées participantes aux porteurs ayant dûment exercé leur droit préférentiel de souscription. Le droit préférentiel n'a pas été exercé de nouveau à la date d'échéance subséquente du 12 mars 2020, ni avant cette date. Le droit préférentiel de souscription donnait droit aux porteurs d'actions privilégiées participantes de faire l'acquisition, auprès de la Société, au prorata du nombre d'actions privilégiées participantes qu'ils détenaient respectivement, d'un nombre total d'actions privilégiées participantes équivalant à 12,0 % du nombre d'actions comportant des droits de vote limités émises dans le cadre de la réorganisation. Pansolo Holding Inc. (Pansolo), une société contrôlée par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais, a acheté six millions d'actions privilégiées participantes en vertu du droit préférentiel le 12 février 2020, se traduisant par la propriété directe et indirecte, par Pansolo, d'actions comportant droit de vote de la Société auxquelles sont rattachés 50,6 % du total des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions de la Société en circulation.

FINANCIÈRE POWER

La Financière Power est une société internationale de gestion et de portefeuille qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers et de la gestion d'actifs au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de ses participations donnant le contrôle dans Lifeco, IGM, Wealthsimple et Koho. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans Pargesa, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe. Au 18 mars 2020, à la suite de la réorganisation, Power Corporation détenait une participation de 100 % et la totalité des droits de vote dans la Financière Power.

Lifeco

Great-West Lifeco Inc., TSX: GWO; avec une capitalisation boursière de 30,8 G\$ au 31 décembre 2019, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower Retirement, Putnam Investments et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

Au Canada, par l'entremise des unités d'exploitation Client individuel et Client collectif, Lifeco offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages sociaux aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de constitution de patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu et d'autres produits spécialisés. Le 3 avril 2019, Lifeco a annoncé que ses trois compagnies d'assurance-vie canadiennes, La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, adopteraient une seule marque au Canada: la Canada Vie.

La Canada Vie est devenue la marque utilisée par l'organisation pour créer, offrir et promouvoir les produits et services à travers tous ses secteurs d'activité au Canada. Le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule compagnie d'assurance-vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

L'exploitation américaine gère deux principales unités d'exploitation, soit Services financiers et Gestion d'actifs. Empower Retirement, l'unité Services financiers, est un fournisseur de premier plan de régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, de services de gestion et de tenue de dossiers, de comptes de retraite individuels, de services de gestion de fonds et de services de placements et de consultation. L'unité Gestion d'actifs, Putnam, offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution, et offre également un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu ainsi que des stratégies de remplacement. PanAgora, une société liée de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des techniques quantitatives sophistiquées.

Le 1^{er} juin 2019, Great-West Life & Annuity, une filiale américaine de Lifeco, a complété la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life), qui est maintenant responsable des facteurs financiers et des risques liés aux activités réassurées. Pour Lifeco, la transaction s'est traduite par une valeur de transaction après impôt d'environ 1,6 G\$ (1,2 G\$ US), excluant les charges non récurrentes. La valeur de transaction comprenait une commission de réassurance de 1 080 M\$ (806 M\$ US) et une libération de capital d'approximativement 530 M\$ (400 M\$ US). Les activités transférées comprennent des polices d'assurance-vie détenues par une banque ou par une société, des polices d'assurance-vie à prime unique, des rentes individuelles, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie et de rentes. La transaction étant structurée comme une entente de réassurance, Lifeco comptabilisera dans son bilan le passif ainsi que l'actif au titre des cessions en réassurance correspondant.

Au deuxième trimestre de 2019, Lifeco a comptabilisé une perte de 199 M\$ (148 M\$ US) relativement à cette transaction, qui comprenait des coûts de transaction de 63 M\$ (47 M\$ US) et de 36 M\$ (27 M\$ US) découlant principalement de la révision des hypothèses à l'égard des charges relatives aux coûts indirects irrécupérables. Les passifs transférés et la commission de réassurance reçue à la clôture de la transaction pourraient être ajustés ultérieurement. En octobre 2019, Protective Life a fourni à Lifeco sa liste d'ajustements proposés relativement aux passifs transférés. En décembre 2019, Lifeco s'est officiellement objectée à ces ajustements proposés. Lifeco continue de régler ces différends selon la convention-cadre de transaction. Selon l'information actuellement connue, il est difficile pour Lifeco de se prononcer sur l'issue de ces questions avec certitude. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que ces questions aient une incidence significative sur la situation financière consolidée de Lifeco. Great-West Life & Annuity a conservé un bloc de polices d'assurance-vie, essentiellement des polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie réassurées.

L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées correspond à presque toutes les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles qui ont été vendues à Protective Life par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019. Il s'agit notamment de produits d'assurance-vie, de produits de rentes et de régimes d'avantages à l'intention des cadres qui ne sont maintenant plus offerts par l'exploitation américaine.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes, soit l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance, qui offrent des produits d'assurance et de gestion de patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates et des produits de réassurance.

Au 31 décembre 2019, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 66,9 % et de 4,0 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Financière IGM

La Société financière IGM Inc., TSX: IGM; avec une capitalisation boursière de 8,9 G\$ au 31 décembre 2019, est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte essentiellement au sein du secteur des services-conseils financiers. Ses activités sont exercées par l'entremise de ses filiales, soit IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel.

IG Gestion de patrimoine offre une famille exclusive de fonds communs de placement et d'autres moyens de placement, en plus d'une vaste gamme de services en matière d'assurance, de valeurs mobilières, de prêts hypothécaires, ainsi que d'autres services financiers. IG Gestion de patrimoine offre le Plan vivant IG^{MC}, une approche complète de la planification financière centrée sur le client et qui tient compte des besoins, des buts et des aspirations en constante évolution des Canadiens et de leur famille. Le Plan vivant IG^{MC} dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, les placements et les stratégies fiscales, afin de constituer un plan parfaitement synchronisé et complet. IG Gestion de patrimoine fournit ses services par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers répartis dans tout le Canada. La société cherche à se distinguer de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification tout en favorisant une relation à long terme avec ceux-ci.

Placements Mackenzie est une société de gestion de placements qui fournit des services-conseils en matière de placements et des services connexes par l'entremise d'une multitude de canaux de distribution: le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Mackenzie distribue ses produits et services principalement grâce à un réseau de distribution diversifié composé de conseillers financiers externes. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

IGM a annoncé précédemment une transformation sur cinq ans visant la modernisation de ses plateformes numériques et de son infrastructure technologique qui lui permettra d'améliorer ses activités, son efficacité et le service à ses clients. Dans le cadre de cet effort de transformation, IGM a annoncé deux initiatives en 2019:

- IGM a choisi CIBC Mellon pour assurer la plupart des services liés aux fonds. CIBC Mellon fournira ainsi à IGM des services d'administration de fonds en plus des services de garde et des services connexes qu'elle lui offre déjà.
- IGM a choisi Google Cloud pour gérer sa plateforme de données. IGM fait partie des premières grandes entreprises canadiennes de services financiers à déplacer des applications et des bases de données SAP vers Google Cloud Platform. La migration des données de l'entreprise vers un environnement infonuagique lui permettra de gagner en efficacité opérationnelle grâce à une productivité et une agilité accrues, et à des niveaux de service améliorés.

Au 31 décembre 2019, la Financière Power et la Great-West, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

Pargesa et GBL

Power Financial Europe B.V., une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 décembre 2019, Parjointco détenait une participation de 55,5 % dans Pargesa, ce qui représente 75,4 % des droits de vote.

Pargesa, SIX: PARG; avec une capitalisation boursière de 6,8 G FS au 31 décembre 2019, est une société de portefeuille qui détenait une participation de 50 % dans GBL, ce qui représente 51,7 % des droits de vote au 31 décembre 2019. GBL, une société de portefeuille belge, est cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL, EBR: GBLB; avec une capitalisation boursière de 15,2 G€ au 31 décembre 2019, est l'une des plus importantes sociétés de portefeuille ouvertes en Europe. En tant que société de portefeuille axée sur la création de valeur à long terme, GBL s'appuie sur un actionariat familial stable et solidaire. Son portefeuille comprend des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs marchés et auprès desquels GBL joue son rôle d'actionnaire professionnel.

Au 31 décembre 2019, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les sociétés suivantes :

SOCIÉTÉS OUVERTES

- Imerys (EPA: NK) – produits minéraux de spécialités industriels
- adidas (XETR: ADS) – conception et distribution de vêtements de sport
- Pernod Ricard (EPA: RI) – vins et spiritueux
- SGS (SIX: SGSN) – contrôle, vérification et certification
- LafargeHolcim (SIX: HOLN et EPA: LHN) – ciment, granulats et béton
- Umicore (EBR: UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux
- Total (EPA: FP) – pétrole, gaz et chimie
- GEA (XETR: G1A) – fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons
- Ontex (EBR: ONTEX) – produits d'hygiène jetables

SOCIÉTÉS FERMÉES

- Webhelp – expérience client et services d'impartition de processus d'affaires
- Parques – exploitation de parcs de loisirs régionaux

De plus, par l'entremise de sa filiale Sienna Capital, GBL développe un portefeuille composé d'actions de sociétés fermées, de titres d'emprunt et de fonds thématiques.

Au cours du deuxième trimestre de 2019, GBL a vendu sa participation de 0,6 % dans Total au moyen de contrats de vente à terme arrivant à échéance en janvier 2020. GBL prévoit réaliser un profit de 411 M€ pour le premier trimestre de 2020.

Le 2 août 2019, GBL a annoncé qu'elle avait signé une entente visant l'acquisition d'une participation majoritaire dans Webhelp par l'entremise d'un véhicule de placement contrôlé par GBL. Webhelp est l'un des chefs de file mondiaux de l'expérience client et des services d'impartition de processus d'affaires. Le 19 novembre 2019, GBL a complété l'acquisition de Webhelp. GBL a investi 0,9 G€ pour acquérir une participation de 64,7 % du capital du véhicule de placement, selon la valeur d'entreprise totale de 2,4 G€ de Webhelp.

Le 11 mars 2020, Parjointco et Pargesa ont annoncé une entente visant une opération proposée qui simplifierait la structure du groupe. En vertu de cette entente, Parjointco lancera une offre d'échange publique visant la totalité des actions de Pargesa dont Parjointco n'est pas déjà propriétaire et aux termes de laquelle les actionnaires de Pargesa auront le droit de recevoir 0,93 action de GBL pour chaque action au porteur de Pargesa qu'ils détiennent. Après l'opération proposée, il est prévu que les actions de Pargesa soient radiées de la cote de la SIX et que Parjointco conserve le contrôle de fait de GBL et maintienne environ le même intérêt économique dans GBL, soit 28 %. L'opération proposée sera assujettie au fait que Parjointco détienne ou ait reçu des acceptations des actionnaires à l'égard d'au moins 90 % du total des droits de vote de Pargesa et elle est également conditionnelle à l'approbation de la mise en œuvre de droits de vote doubles par les actionnaires de GBL à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de GBL, qui aura lieu le 28 avril 2020. La réorganisation proposée de Pargesa simplifiera davantage la structure d'entreprise de Power Corporation et fait partie de sa stratégie de création de valeur continue.

Au 31 décembre 2019, la valeur de l'actif net de Pargesa s'établissait à 10 946 M FS, comparativement à 8 973 M FS au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2019, la valeur de l'actif net de GBL s'établissait à 20 349 M€, comparativement à 16 193 M€ au 31 décembre 2018.

Investissements dans les technologies financières

Portag3

La Financière Power, en partenariat avec IGM et Lifeco (le groupe), sont les investisseurs principaux dans des fonds dont Portag3 Ventures, une société liée, assure la gestion. Ces fonds d'investissement ont pour objectif de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs et qui ont le potentiel de faire une différence à l'échelle mondiale. À ce jour, Portag3 Ventures a investi dans plus de 45 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières. Portag3 Ventures est gérée par Sagard Holdings, une filiale de Power Corporation.

Au 31 décembre 2019, le premier fonds d'investissement de Portag3 Ventures axé sur les technologies financières (Portag3) détenait des placements de 64 M\$ (56 M\$ au 31 décembre 2018), en excluant les investissements dans les filiales consolidées Wealthsimple et Koho présentés ci-dessous.

Portag3 II, le deuxième fonds de Portag3 Ventures axé sur les technologies financières, investit dans des entreprises en démarrage au sein de marchés verticaux ciblés du secteur mondial des technologies financières. Au cours du quatrième trimestre de 2019, des clôtures additionnelles se sont traduites par une augmentation de 74 M\$ du montant total des engagements en capital, qui se sont chiffrés à 427 M\$ (211 M\$ au 31 décembre 2018). La Financière Power, Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M\$, pour un total de 99 M\$. Au 31 décembre 2019, la juste valeur et le coût du portefeuille de placements de Portag3 II, en excluant le placement dans la filiale consolidée Koho, se chiffraient respectivement à 143 M\$ (62 M\$ au 31 décembre 2018) et à 110 M\$ (55 M\$ au 31 décembre 2018).

Wealthsimple

Au 31 décembre 2019, Portag3, la Financière Power et IGM détenaient, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation non diluée de 84,9 % dans Wealthsimple, représentant des droits de vote de 85,3 % et une participation entièrement diluée de 71,3 %. Wealthsimple est l'une des principales sociétés du secteur des technologies financières au Canada. Elle offre l'un des plus vastes services de placement en ligne les plus complets et figure parmi ceux ayant affiché la croissance la plus rapide au pays. En mai 2019, Wealthsimple a annoncé la clôture d'une ronde de financement de série B de 100 M\$ menée par une tierce partie, Allianz X, la filiale d'investissement numérique d'Allianz Group, un assureur et gestionnaire d'actifs établi en Allemagne.

Wealthsimple continue d'élargir sa présence sur le marché et de diversifier sa gamme de produits de placement et d'épargne, qui comprend Wealthsimple Invest, Wealthsimple Save, Wealthsimple Trade, Wealthsimple for Advisors (W4A) et Wealthsimple for Work (W4W). Au 31 décembre 2019, Wealthsimple comptait plus de 250 000 clients sur les marchés du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni, avec un actif administré de plus de 6,3 G\$. Le 24 septembre 2019, Wealthsimple a annoncé qu'elle avait fait l'acquisition d'ImpôtSimple, un service canadien de préparation de déclarations d'impôt en ligne. Le 23 janvier 2020, Wealthsimple a annoncé que Purpose Advisor Solutions avait fait l'acquisition de Wealthsimple for Advisors.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, la Financière Power et IGM ont respectivement investi un montant de 4 M\$ et de 5 M\$ dans Wealthsimple. En 2019, la Financière Power et IGM ont investi un montant total de 107 M\$ dans Wealthsimple, ce qui comprend la conversion de billets d'une valeur de 20 M\$ émis précédemment. Au 31 décembre 2019, le coût de l'investissement pour le groupe se chiffrait à 315 M\$.

Koho

Au 31 décembre 2019, Portag3 II, Portag3, la Financière Power, Lifeco et IGM détenaient, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation de 54,4 % dans Koho. Koho est une plateforme numérique canadienne offrant aux clients une expérience qui diffère de celle proposée par les banques traditionnelles. Au cours du quatrième trimestre de 2019, Koho a annoncé qu'elle avait complété un prolongement de sa dernière ronde de série B, menée par Drive Capital, et avait ainsi obtenu 25 M\$ de nouveaux capitaux. Au 31 décembre 2019, le coût de l'investissement dans Koho pour le groupe se chiffrait à 32 M\$.

PLATEFORMES DE PLACEMENT ET AUTRES

Depuis le lancement du premier fonds Sagard en 2002, Power Corporation a continué de développer des plateformes de placement qui gèrent des portefeuilles pour le compte de la Société et de tiers investisseurs dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs dans trois régions principales: en Europe, en Amérique du Nord et en Chine. Les plateformes de placement Sagard Europe, Sagard Holdings, Power Pacific et Énergie Power sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés publics et privés locaux et qui tirent parti de leur collaboration avec le groupe de sociétés de Power. Les plateformes de placement de Power Corporation lui permettent de: i) tirer parti de son vaste réseau mondial et de ses relations d'affaires; ii) procurer une croissance à long terme du capital en utilisant une analyse de placement fondamentale et iii) rechercher les occasions d'acquérir des participations donnant le contrôle dans ses placements les plus prometteurs lorsque cela est pertinent. Chacune des plateformes de placement adhère à la philosophie en matière de placement et au modèle de gouvernance de Power Corporation.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement auxquels peuvent participer des tiers investisseurs, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds.

Le tableau suivant présente un résumé des participations de Power Corporation dans chacun des fonds gérés par ses plateformes de placement :

31 décembre 2019 (en millions, sauf indication contraire)	Sagard Europe ^[1]		Sagard Holdings ^[2]				Power Pacific	Énergie Power
	Sagard II	Sagard 3	Sagard Capital Partners LP	Sagard Credit Partners LP	Sagard Healthcare Royalty Partners ^[3]	Portag3 Ventures II LP	Actions de catégories A et H et actions ADR	Placements dans des entités du secteur de l'énergie durable et renouvelable
	€	€	\$ US	\$ US	\$ US	\$ CA	\$ CA	\$ CA
Engagement initial								
Power Corporation	154	302	485	100	75	20	238	814
Financière Power	-	-	-	-	-	33	-	-
Tiers et entreprises associées ^[4]	594	506	-	457	400	374	-	-
Taille du fonds	748	808	485	557	475	427	238	814
Engagement non capitalisé								
Power Corporation	4	88	-	64	44	14	-	-
Financière Power	-	-	-	-	-	22	-	-
Tiers et entreprises associées	26	159	-	292	400	251	-	-
Total de l'engagement non capitalisé	30	247	-	356	444	287	-	-
Participation (%)								
Power Corporation	22,0	37,3	100,0	18,0	15,8	4,7	100,0	100,0
Financière Power	-	-	-	-	-	7,7	-	-
Tiers et entreprises associées	78,0	62,7	-	82,0	84,2	87,6	-	-
Honoraires de gestion de base^[5]	1,75	2,00	-	1,50	1,75	2,00	s.o.	s.o.
Actif géré du fonds^[6]	410	736	152	230	33	174	739	1 075
Nature du fonds	Participation en portefeuille	Participation en portefeuille	Participation donnant le contrôle	Participation donnant le contrôle	Participation donnant le contrôle	Participation donnant le contrôle	Participation donnant le contrôle	Participation donnant le contrôle
Méthode comptable	Disponible à la vente	Disponible à la vente	Consolidation	Consolidation	Consolidation	Consolidation	Consolidation	Consolidation

[1] Après le 31 décembre 2019, la gestion et les activités des fonds Sagard Europe et de Sagard SAS ont été transférées à Sagard Holdings.

[2] Sagard Holdings gère aussi Portag3, un fonds détenu par la Financière Power, Lifeco et IGM.

[3] Le 9 janvier 2020, Sagard Holdings a annoncé la première clôture de capitaux de Sagard Healthcare Royalty Partners.

[4] Les tiers et les entreprises associées comprennent les engagements de Pargesa (37 M€ dans Sagard II) et de GBL (113 M€ dans Sagard II et 218 M€ dans Sagard 3). Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M\$ dans Portag3 Ventures II LP. Comprend également les engagements des gestionnaires.

[5] Les honoraires de gestion sont fondés sur le capital engagé ou investi.

[6] Comprend la juste valeur des participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise des fonds d'investissement.

Sagard Europe

Sagard Europe comprend i) Sagard SAS, une société française de gestion dont le siège social est situé à Paris, une filiale en propriété exclusive de la Société, et ii) les fonds Sagard II et Sagard 3, qui sont gérés par Sagard SAS. Ces fonds investissent dans des sociétés fermées de taille moyenne qui exercent leurs activités en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse.

Les participations de la Société dans ces deux fonds actifs sont classées au titre des placements disponibles à la vente.

Fonds Sagard Europe:

31 décembre 2019	Sagard II	Sagard 3
Investissements de la Société à ce jour	220	470
Quote-part revenant à la Société des distributions à ce jour	215	301
Juste valeur du placement de la Société au 31 décembre 2019	105	373

La Société a investi 864 M\$ à ce jour dans les fonds Sagard Europe (y compris Sagard I) et a reçu des distributions de 936 M\$. Au 31 décembre 2019, la juste valeur des placements de la Société dans les fonds Sagard Europe, en excluant la quote-part revenant à la Société des placements détenus indirectement par l'entremise de Pargesa et de GBL, était de 478 M\$ (incluant des profits latents de 125 M\$), comparativement à 391 M\$ au 31 décembre 2018.

Après le 31 décembre 2019, la Société a engagé un montant de 150 M€ dans Sagard 4 (un nouveau fonds lancé par Sagard SAS), qui pourrait être augmenté pour atteindre 200 M€ dans certaines circonstances.

Sagard Holdings

Sagard Holdings, une filiale en propriété exclusive de la Société, a été fondée en 2005 en complément des placements mondiaux de la Société. Actuellement, Sagard Holdings est un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples avec des professionnels situés à Montréal, Toronto, New York, Paris et Singapour. Sagard Holdings cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur. Sagard Holdings développe des partenariats à long terme et favorise la croissance de ses investissements par l'entremise d'un réseau mondial unique de sociétés de portefeuille, de commanditaires, de conseillers et d'autres relations importantes.

Sagard Holdings gère 2,0 G\$ US d'actifs, y compris des engagements non capitalisés, dans quatre catégories d'actifs: les actions, les instruments de crédit privés, les redevances et le capital de risque.

■ Actions

- Sagard Holdings détient une participation de 91,6 % dans IntegraMed, une société fermée du domaine des soins de santé qui exploite un réseau de cliniques de fertilité en Amérique du Nord. La Société contrôle IntegraMed et consolide sa participation dans celle-ci.
- Sagard Holdings détient une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. Peak conçoit et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace, le baseball, la balle molle et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer et Easton. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
- Sagard Holdings détient une participation de 21,4 % dans GP Strategies Corporation, une société mondiale axée sur l'amélioration du rendement, qui offre de la formation technique et dans le secteur des ventes, des solutions de formation en ligne, des services-conseils en gestion et des services d'ingénierie. La Société comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

■ Instruments de crédit privés

- Sagard Credit Partners LP, un fonds lancé et géré par Sagard Holdings, fournit du financement par crédit directement aux entreprises de moyenne envergure des secteurs public et privé du Canada et des États-Unis. Sagard Credit Partners LP a conclu des engagements totalisant 557 M\$ US, qui comprennent une tranche de 100 M\$ US engagée par Sagard Holdings, et à l'égard desquels un montant de 36 M\$ US avait été investi au 31 décembre 2019. Sagard Credit Partners LP détenait des placements de 288 M\$ (222 M\$ US) au 31 décembre 2019.

■ Redevances

- En janvier 2019, Sagard Holdings a annoncé le lancement de Sagard Healthcare Royalty Partners (SHRP), qui investira dans le secteur des sciences de la vie en ciblant des placements protégés par de solides droits de propriété intellectuelle. SHRP investira dans diverses structures comprenant des redevances traditionnelles du secteur des soins de santé, de la titrisation des redevances et du crédit. Au 31 décembre 2019, SHRP détenait un investissement de 32 M\$ US dans un médicament contre le cancer, commercialisé sous le nom Rubraca.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, Sagard Holdings a complété la première clôture de capitaux de SHRP, avec des engagements totalisant 475 M\$ US au 31 décembre 2019, dont un montant de 75 M\$ US engagé par Sagard Holdings.

■ Capital de risque

- Portag3 Ventures, une société de gestion de placements faisant partie de Sagard Holdings, gère des fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs qui ont le potentiel de faire une différence à l'échelle mondiale. Par l'entremise de ses fonds, Portag3 et Portag3 II, Portag3 Ventures a investi dans plus de 45 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières. Portag3 II a conclu des engagements totalisant 427 M\$, qui comprennent une tranche de 20 M\$ engagée par Sagard Holdings, et à l'égard desquels un montant de 6 M\$ avait été investi au 31 décembre 2019. Au 31 décembre 2019, la juste valeur combinée des portefeuilles de placements gérés par Portag3 Ventures, en excluant les placements dans les filiales consolidées Wealthsimple et Koho, se chiffrait à 207 M\$.

Au 31 décembre 2019, la Société avait investi 616 M\$ dans Sagard Holdings et reçu des distributions de 64 M\$. Au 31 décembre 2019, la juste valeur des placements de Sagard Holdings, y compris la trésorerie, était de 536 M\$ (incluant des profits latents de 70 M\$), comparativement à 579 M\$ au 31 décembre 2018.

Power Pacific

Power Pacific (auparavant Sagard China) investit sur le marché des actions de catégorie A en Chine continentale grâce à un permis d'investisseur institutionnel étranger admissible et par l'intermédiaire du programme Hong Kong Stock Connect. Power Pacific adhère à des principes de placement à long terme fondés sur des analyses fondamentales et tire ainsi partie de la croissance continue observée dans plusieurs secteurs intéressants en Chine.

Depuis sa création en 2005, la Société a investi 316 M\$ dans Power Pacific et a reçu des distributions de 120 M\$, y compris une distribution de 75 M\$ US (101 M\$ CA) au deuxième trimestre de 2019. Au 31 décembre 2019, la juste valeur du placement de la Société dans Power Pacific, y compris la trésorerie, s'élevait à 739 M\$ (incluant des profits latents de 84 M\$), comparativement à 669 M\$ au 31 décembre 2018.

31 décembre	2019	2018
Placements		
Fonds du marché monétaire	-	167
Actions de catégories A et H et actions ADR ^[1]	717	340
Trésorerie	22	162
Total du portefeuille, à la juste valeur	739	669

[1] En 2018, le portefeuille comprenait des actions détenues à la Bourse de Hong Kong (actions de catégorie H) et des American Depositary Receipts (ADR).

Après le 31 décembre 2019, Power Pacific a distribué un montant additionnel de 50 M\$.

Énergie Power

Énergie Power gère activement des placements dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable afin de développer et de détenir, à long terme, des sociétés susceptibles de générer des flux de trésorerie croissants et stables. Énergie Power investit dans des sociétés tirant parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale et détient actuellement des placements dans des sociétés qui développent, détiennent et exploitent des installations de production d'énergies solaire et éolienne situées en Amérique du Nord ainsi que dans des sociétés du secteur de l'énergie durable.

- Infrastructure d'énergie renouvelable
 - Potentia Renewables: Potentia, une société de production d'énergie renouvelable, est un concepteur, propriétaire et exploitant d'actifs de production d'énergies solaire et éolienne entièrement intégré qui exerce ses activités en Amérique du Nord et dans les Caraïbes.
 - Nautilus: Le 30 juillet 2019, Énergie Power a fait l'acquisition d'une participation de 100 % dans Nautilus Solar Energy, LLC, une société dont le siège social est situé au New Jersey, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

Le total des actifs du portefeuille d'infrastructure d'énergie renouvelable s'élevait à 1 294 M\$ au 31 décembre 2019. Le portefeuille comprend des actifs de production d'énergies solaire et éolienne d'une capacité combinée de 910 mégawatts (MW), incluant des actifs en cours de construction de 260 MW et des actifs dans des projets dont l'aménagement est avancé de 371 MW.

En 2019, Énergie Power a investi un montant de 231 M\$ dans le portefeuille d'infrastructure d'énergie renouvelable. Un montant additionnel de 37 M\$ a été investi dans le portefeuille après le 31 décembre 2019.

■ Secteur de l'énergie durable

- Lumenpulse: Énergie Power détient une participation donnant le contrôle de 60,5 % dans Lumenpulse, un chef de file en matière de fabrication de solutions d'éclairage DEL à rendement élevé de catégorie de spécifications.
- Lion: Énergie Power détient une participation de 44,2 % dans Lion, une société novatrice de fabrication de véhicules sans émission vendus partout en Amérique du Nord. En 2019, Énergie Power a investi un montant supplémentaire de 5 M\$ dans Lion.

Au 31 décembre 2019, Énergie Power avait investi un montant total de 843 M\$ dans ces quatre sociétés.

CHINA AMC

Fondée en 1998 comme l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs. L'actif géré de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 032 milliards RMB¥ (192 G\$ CA) au 31 décembre 2019.

La Société et IGM détiennent chacune une participation de 13,9 % dans China AMC, ce qui représente une participation combinée de 27,8 %. Ensemble, elles exercent une influence notable et comptabilisent leur participation respective en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

La participation dans China AMC donne la possibilité de tirer parti de l'expérience du groupe à l'échelle mondiale en matière de gestion de patrimoine et de distribution. Le groupe de sociétés de Power bénéficie d'une relation stratégique avec China AMC, qui lui offre des occasions de collaboration afin de développer des produits et de tisser des relations de sous-conseiller.

Mode de présentation

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états financiers consolidés de 2019 de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de Power Corporation (la société mère) et de ses filiales après l'élimination des soldes et des transactions intersociétés.

Les états financiers de la Société sont consolidés avec ceux de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple, de Koho et des fonds Portag3, qui sont sous le contrôle de la Financière Power et qui sont consolidés par cette dernière.

La participation de la Financière Power dans Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant à l'égard de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres. La participation est diminuée du montant des dividendes reçus.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société:

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise de valeur s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
Placements	Disponibles à la vente	Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant	Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur Une diminution du prix de l'action à la suite d'une charge pour perte de valeur donne lieu à une dépréciation additionnelle	Un recouvrement ultérieur de la valeur ne donnera pas lieu à une reprise

Au 31 décembre 2019, les placements de la Société se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Financière Power	64,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lifeco ^[1]	66,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[2]	62,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Pargesa ^[3]	27,8	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Portag3 ^[4]	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portag3 II ^[5]	7,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^[6]	21,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Koho ^[7]	6,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Plateformes de placement et autres			
Sagard Europe			
Sagard II	22,0	Placement	Disponible à la vente
Sagard 3	37,3	Placement	Disponible à la vente
Sagard Holdings	100,0		
IntegraMed	91,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Sagard Credit Partners LP	18,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Placements	< 50,0	Influence notable ou placements	Méthode de la mise en équivalence ou disponibles à la vente
Power Pacific	100,0		
Placements	< 5,0	Placements	Disponibles à la vente
Énergie Power	100,0		
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lumenpulse	60,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lion	44,2	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
China AMC ^[8]	13,9	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] IGM détient également une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] La Great-West détient également une participation de 3,9 % dans IGM.

[3] Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[4] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 %, et Sagard Holdings détient une participation de 4,7 % dans Portag3 II.

[6] Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 16,8 % et de 46,9 % dans Wealthsimple.

[7] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 6,5 %, et Portag3 et Portag3 II détiennent des participations respectives de 2,7 % et de 32,1 % dans Koho.

[8] IGM, par l'entremise de Mackenzie, détient également une participation de 13,9 % dans China AMC.

Au 31 décembre 2019, les principaux placements de Pargesa se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	50,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sociétés ouvertes			
Imerys	54,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
adidas	6,8	Placement	Disponible à la vente
Pernod Ricard	7,5	Placement	Disponible à la vente
SGS	16,7	Placement	Disponible à la vente
LafargeHolcim	7,6	Placement	Disponible à la vente
Umicore	18,0	Placement	Disponible à la vente
Total	0,6	Placement	Disponible à la vente
GEA	8,5	Placement	Disponible à la vente
Ontex	20,0	Placement	Disponible à la vente
Autres placements	< 5,0	Placements	Disponibles à la vente
Sociétés fermées			
Sienna Capital ^[1]	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Webhelp	64,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Parques	23,0	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Sienna Capital détient un portefeuille de placements dans des fonds d'investissement alternatifs.

Ce résumé de la présentation comptable doit être lu parallèlement aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2019 de la Société qui suivent :

- Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (note 2);
- Placements (note 6);
- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 8);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 11);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 20).

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Cette revue de la performance financière présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS utilisées aux présentes sont définies ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Mode de présentation non consolidée	La participation de Power Corporation dans la Financière Power et ses participations donnant le contrôle dans Lifeco, IGM, Portag3, Portag3 II, Wealthsimple et Koho ainsi que dans les autres filiales consolidées par Power Corporation sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.	Utilisé par la Société pour présenter et analyser ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Présente les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses sociétés en exploitation consolidées. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Cette présentation aide le lecteur à évaluer l'incidence de l'apport au bénéfice de chaque filiale.
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, excluant l'incidence des autres éléments.	Aide à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes sont exclus.
Autres éléments	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Comprennent la quote-part revenant à la Société des éléments présentés au titre des autres éléments par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.	Met en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes. L'exclusion de ces éléments aide la direction et le lecteur à évaluer les résultats de la période considérée, car ces éléments ne sont pas représentatifs des activités courantes.
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté. Bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action.
Valeur de l'actif net	La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs non consolidés de Power Corporation, moins sa dette nette et ses actions privilégiées. Les placements détenus dans des entités ouvertes (y compris la Financière Power) sont évalués à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds de placement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.	Présente la juste valeur de l'actif net de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur. Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société ou sa juste valeur globale.
Valeur de l'actif net par action	Valeur de l'actif net calculée par action. Valeur de l'actif net divisée par le nombre d'actions participantes en circulation.	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net au moyen d'une mesure par action.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net et le mode de présentation non conforme aux normes IFRS et la présentation conforme aux normes IFRS figurent plus loin dans la présente revue de la performance financière.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS avec les mesures financières non conformes aux normes IFRS : le bénéfice net ajusté, les autres éléments et les montants par action connexes. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont présentés dans la section États non consolidés des résultats.

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	1 108	1 287
Quote-part des autres éléments ^[2] , déduction faite de l'impôt		
Financière Power		
Lifeco	183	25
IGM	7	11
Pargesa	24	(12)
Activités propres	6	-
Plateformes de placement et autres	16	66
Activités propres		
Charges d'exploitation et autres charges	(31)	61
	205	151
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	1 313	1 438

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Autres éléments pour obtenir plus de détails sur les autres éléments de Lifeco, d'IGM, de Pargesa, des plateformes de placement et autres et des activités propres.

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Bénéfice net par action – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	2,53	2,77
Quote-part des autres éléments ^[2] , déduction faite de l'impôt		
Financière Power		
Lifeco	0,42	0,06
IGM	0,02	0,02
Pargesa	0,05	(0,03)
Activités propres	0,01	-
Plateformes de placement et autres	0,04	0,14
Activités propres		
Charges d'exploitation et autres charges	(0,07)	0,13
	0,47	0,32
Bénéfice net ajusté par action – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	3,00	3,09

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Autres éléments pour obtenir plus de détails sur les autres éléments de Lifeco, d'IGM, de Pargesa, des plateformes de placement et autres et des activités propres.

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- les États non consolidés des résultats, qui présentent les apports de la Financière Power, de ses filiales en exploitation et de Pargesa, ainsi que l'apport des plateformes de placement et autres de la Société et de China AMC au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation.

Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description du mode de présentation sur une base non consolidée ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

REPORT D'IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS 9)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui sera appliquée de façon rétrospective. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées d'IFRS 17, dont une proposition de report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer au 1^{er} janvier 2022. Le 17 mars 2020, en raison des réponses reçues des parties prenantes au cours de la période de commentaires sur l'exposé-sondage, l'IASB a approuvé le report de la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17 pour la faire passer au 1^{er} janvier

2023. De plus, l'IASB a reporté au 1^{er} janvier 2023 l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers*, afin qu'IFRS 9 et IFRS 17 aient la même date d'entrée en vigueur.

IGM, une filiale, et Pargesa, détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement, ne sont pas admissibles à l'exemption et ont adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une

entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer les méthodes comptables conformément à IAS 39, *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*, aux résultats de Pargesa. Au

moment de la consolidation, la Société a ajusté les résultats d'IGM et de Pargesa pour que ceux-ci soient conformes à IAS 39. Se reporter à l'analyse portant précisément sur cette question qui se trouve dans les sections d'IGM et de Pargesa, sous Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont présentés ci-dessous. Les secteurs opérationnels de la Société sont Lifeco, IGM et Pargesa. Ces tableaux reflètent les apports de la Financière Power et des plateformes de placement et autres de la Société, lesquelles comprennent des participations contrôlées et consolidées, au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Bénéfice net consolidé

Exercices clos les 31 décembre	Financière Power					Autres ^[4]	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
	Lifeco	IGM ^[1]	Pargesa ^[2]	Exploitation générale ^[3]	Total partiel		2019	2018
PRODUITS								
Total des primes, montant net ^[5]	24 510	-	-	(21)	24 489	-	24 489	35 440
Produits de placement nets	13 107	169	-	(29)	13 247	195	13 442	3 069
Honoraires ^[5]	7 081	3 051	-	(66)	10 066	15	10 081	8 776
Autres produits	-	-	-	-	-	829	829	813
Total des produits	44 698	3 220	-	(116)	47 802	1 039	48 841	48 098
CHARGES								
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	33 091	-	-	-	33 091	-	33 091	32 068
Commissions	2 429	1 101	-	(50)	3 480	-	3 480	3 512
Charges d'exploitation et frais administratifs	6 013	1 055	-	169	7 237	1 104	8 341	8 175
Charges financières	285	108	-	42	435	109	544	462
Total des charges	41 818	2 264	-	161	44 243	1 213	45 456	44 217
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 880	956	-	(277)	3 559	(174)	3 385	3 881
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	13	193	5	211	1	212	164
Bénéfice avant impôt	2 880	969	193	(272)	3 770	(173)	3 597	4 045
Impôt sur le bénéfice	373	220	-	8	601	(47)	554	578
Bénéfice net	2 507	749	193	(280)	3 169	(126)	3 043	3 467
ATTRIBUABLE AUX								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 489	458	68	(111)	1 904	(21)	1 883	2 128
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	52	52	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation	1 018	291	125	(169)	1 265	(157)	1 108	1 287
	2 507	749	193	(280)	3 169	(126)	3 043	3 467

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, des ajustements apportés conformément à IAS 39 ont été comptabilisés par la Financière Power au moment de la consolidation et inclus au titre de l'Exploitation générale.

[2] Les résultats présentés par Pargesa sont conformes à IFRS 9. La quote-part du bénéfice de Pargesa revenant à la Financière Power comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39, y compris la quote-part revenant à la Financière Power des profits réalisés à la vente de placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global par Pargesa, de même qu'une charge pour perte de valeur.

[3] La colonne Exploitation générale comprend les résultats de Portag3, de Portag3 II, de Wealthsimple et de Koho, les activités d'investissement et les activités propres de la Financière Power, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[4] La colonne Autres comprend les plateformes de placement de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, Énergie Power et IntegraMed, ainsi que des activités propres et des écritures liées à la consolidation.

[5] En raison de la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles de Lifeco aux États-Unis à Protective Life, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019, le total des primes, montant net, comprend un montant de 13,9 G\$ au titre des primes cédées à Protective Life, et les honoraires comprennent un montant de 1,1 G\$ au titre de la commission de réassurance reçue de Protective Life.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Une analyse des résultats de la Financière Power, y compris de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, est présentée à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Dans cette section du rapport de gestion, les apports de la Financière Power, y compris les apports de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, des plateformes de placement et autres de la Société, lesquelles comprennent des participations contrôlées et consolidées, et de China AMC au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Bénéfice net ajusté ^[1]		
Financière Power		
Lifeco ^[2]	1 201	1 337
IGM ^[2]	298	306
Pargesa ^[2]	149	25
Activités propres de la Financière Power		
Produits tirés (pertes sur) des placements	(5)	(10)
Charges d'exploitation et autres charges	(68)	(69)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(90)	(91)
	1 485	1 498
Plateformes de placement et autres ^[3]	(10)	88
China AMC	30	29
Activités propres		
Charges d'exploitation et autres charges	(140)	(125)
Dividendes sur actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice net ajusté ^[4]	1 313	1 438
Autres éléments ^[5]		
Financière Power		
Lifeco	(183)	(25)
IGM	(7)	(11)
Pargesa	(24)	12
Activités propres	(6)	-
	(220)	(24)
Plateformes de placement et autres	(16)	(66)
Activités propres	31	(61)
	(205)	(151)
Bénéfice net ^[4]	1 108	1 287

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de la Financière Power incluant celui de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, et de leur bénéfice net, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-dessous.

[2] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple, de Koho, de Portag3 et de Portag3 II en fonction de leur participation respective. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent des ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] Les plateformes de placement et autres comprennent le bénéfice (la perte) provenant d'Énergie Power, d'IntegraMed et de Groupe de communications Square Victoria inc. (jusqu'à la date de la cession, en juillet 2018).

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

Apport au bénéfice net ajusté par action et au bénéfice net par action

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Bénéfice net ajusté par action - de base		
Financière Power ^[1]	3,39	3,22
Plateformes de placement et autres ^[2]	(0,02)	0,19
China AMC	0,07	0,06
Charges d'exploitation et autres charges, et dividendes sur actions non participantes	(0,44)	(0,38)
Bénéfice net ajusté par action ^[3]	3,00	3,09
Autres éléments ^[4]		
Financière Power		
Lifeco	(0,42)	(0,06)
IGM	(0,02)	(0,02)
Pargesa	(0,05)	0,03
Activités propres	(0,01)	-
	(0,50)	(0,05)
Plateformes de placement et autres	(0,04)	(0,14)
Activités propres	0,07	(0,13)
	(0,47)	(0,32)
Bénéfice net par action ^[2]	2,53	2,77

[1] Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent des ajustements apportés conformément à IAS 39. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté par action, une mesure non conforme aux normes IFRS, de la Financière Power et de son bénéfice net par action, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-dessous.

[2] Les plateformes de placement et autres comprennent le bénéfice (la perte) provenant d'Énergie Power, d'IntegraMed et de Groupe de communications Square Victoria inc. (jusqu'à la date de la cession, en juillet 2018).

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[4] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

2019 par rapport à 2018

Bénéfice net	1 108 M\$ (2,53 \$ par action), comparativement à 1 287 M\$ (2,77 \$ par action) pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 8,7 % par action.
Bénéfice net ajusté	1 313 M\$ (3,00 \$ par action), comparativement à 1 438 M\$ (3,09 \$ par action) pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 2,9 % par action.
Apport de la Financière Power au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	Apport de 1 265 M\$ au bénéfice net, comparativement à 1 474 M\$ pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 14,2 %. Apport de 1 485 M\$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 1 498 M\$ pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 0,9 %.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté, Plateformes de placement et autres, China AMC, Activités propres et Autres éléments ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ**FINANCIÈRE POWER****Apport à Power Corporation**

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté	1 485	1 498
Autres éléments	(220)	(24)
Bénéfice net	1 265	1 474

[1] La participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power était de 64,5 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (65,5 % pour la période correspondante de 2018).

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action tels qu'ils ont été présentés par la Financière Power

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Bénéfice net ajusté par action ^[1]	3,40	3,20
Autres éléments	(0,51)	(0,05)
Bénéfice net par action ^[1]	2,89	3,15

Bénéfice net ajusté et bénéfice net tels qu'ils ont été présentés par la Financière Power

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Bénéfice net ajusté		
Lifeco	1 864	2 040
IGM	465	462
Pargesa	230	39
	2 559	2 541
Activités propres de la Financière Power		
Produits tirés (pertes sur) des placements	(8)	(15)
Charges d'exploitation et autres charges	(106)	(106)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(139)	(138)
Bénéfice net ajusté ^[1]	2 306	2 282
Autres éléments		
Lifeco	(285)	(39)
IGM	(11)	(16)
Pargesa	(37)	18
Activités propres	(9)	-
	(342)	(37)
Bénéfice net ^[1]	1 964	2 245

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

2019 par rapport à 2018

Bénéfice net	1 964 M\$ (2,89 \$ par action), comparativement à 2 245 M\$ (3,15 \$ par action) pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 8,3 % par action.
Bénéfice net ajusté	2 306 M\$ (3,40 \$ par action), comparativement à 2 282 M\$ (3,20 \$ par action) pour la période correspondante de 2018, soit une augmentation de 6,3 % par action.

Les secteurs opérationnels de la Financière Power et de Power Corporation sont Lifeco, IGM et Pargesa.

LIFECO

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté		
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	1 204	1 339
Écritures liées à la consolidation	(3)	(2)
	1 201	1 337
Autres éléments	(183)	(25)
Bénéfice net	1 018	1 312

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 67,1 % et de 64,5 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (67,7 % et 65,5 %, respectivement, pour la période correspondante de 2018).

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Bénéfice net ajusté par action ^[1]	2,944	3,052
Autres éléments ^[2]	(0,450)	(0,056)
Bénéfice net par action ^[1]	2,494	2,996

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
CANADA		
Client individuel	431	685
Client collectif	632	630
Exploitation générale canadienne	(12)	(40)
	1 051	1 275
ÉTATS-UNIS		
Services financiers ^[1]	278	240
Gestion d'actifs	33	(61)
Exploitation générale américaine ^{[2][3]}	(1)	52
Activités d'assurance et de rentes réassurées ^{[1][3]}	63	157
	373	388
EUROPE		
Assurance et rentes	1 050	1 036
Réassurance	353	377
Exploitation générale européenne ^[3]	(21)	(46)
	1 382	1 367
Exploitation générale de Lifeco	(21)	(13)
Bénéfice net ajusté ^[4]	2 785	3 017
Autres éléments ^[3]	(426)	(56)
Bénéfice net ^[4]	2 359	2 961

[1] L'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées comprend les activités transférées à Protective Life en vertu d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2019. Les chiffres correspondants ont été ajustés afin de tenir compte de la présentation pour l'exercice considéré.

[2] Le bénéfice net de l'exploitation générale américaine pour le deuxième trimestre de 2018 comprenait l'incidence nette positive de 60 M\$ du refinancement de l'exploitation américaine.

[3] Les autres éléments représentent des montants qui ont été exclus de l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées de l'exploitation américaine et des unités Exploitation générale de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne. Se reporter à la section Autres éléments.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

2019 par rapport à 2018

Bénéfice net	2 359 M\$ (2,494 \$ par action), comparativement à 2 961 M\$ (2,996 \$ par action) pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 16,8 % par action. Au cours du deuxième trimestre de 2019, Lifeco a vendu ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. Le bénéfice net de Lifeco pour 2019 comprend un apport de 63 M\$, comparativement à 157 M\$ pour la période correspondante de 2018.
Bénéfice net ajusté	2 785 M\$ (2,944 \$ par action), comparativement à 3 017 M\$ (3,052 \$ par action) pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 3,5 % par action.

Canada

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a diminué de 224 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, pour s'établir à 1 051 M\$.

Il n'y a pas eu d'autres éléments au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ni au cours de la période correspondante de 2018.

CLIENT INDIVIDUEL

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a diminué de 254 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 431 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'apport défavorable découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- la diminution des honoraires nets et des résultats moins favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices;
- partiellement contrebalancés par la hausse de l'apport des placements.

Au quatrième trimestre de 2019, les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent l'augmentation des réserves actuarielles découlant de l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices, de la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité et du raffinement de certaines hypothèses liées aux placements.

CLIENT COLLECTIF

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a augmenté de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 632 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la hausse de l'apport des placements;
- partiellement contrebalancée par la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Au quatrième trimestre de 2019, les modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance tiennent compte de l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et du raffinement de certaines hypothèses liées aux placements.

États-Unis

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a représenté une perte nette de 61 M\$, comparativement à un bénéfice net de 388 M\$ pour la période correspondante de 2018. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est chiffré à 373 M\$, excluant les autres éléments de 434 M\$ détaillés ci-dessous. Il n'y avait pas d'autres éléments pour la période correspondante de 2018.

SERVICES FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net s'est établi à 211 M\$ US (278 M\$ CA), comparativement à 184 M\$ US (240 M\$ CA) pour la période correspondante de 2018. L'augmentation de 27 M\$ US est principalement attribuable à :

- l'incidence d'un ajustement à l'évaluation d'un régime de retraite d'employés;
- la hausse de l'apport des placements et la croissance nette des activités;
- partiellement contrebalancées par la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et la hausse des charges d'exploitation.

GESTION D'ACTIFS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net s'est établi à 24 M\$ US (33 M\$ CA), comparativement à une perte nette de 47 M\$ US (61 M\$ CA) pour la période correspondante de 2018. L'augmentation de 71 M\$ US du bénéfice net est principalement attribuable à :

- la hausse des produits de placement nets liés aux capitaux de lancement;
- la baisse des charges d'exploitation, y compris l'incidence des initiatives de réduction des charges;
- partiellement contrebalancées par la diminution des honoraires nets.

Le bénéfice net comprend également des charges financières et autres charges après impôt de 35 M\$ US (45 M\$ CA). La diminution de 4 M\$ US des charges financières et autres charges par rapport à la période correspondante de 2018 s'explique principalement par la baisse des coûts de financement nets à la suite du refinancement de la dette au cours de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'ASSURANCE ET DE RENTES RÉASSURÉES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la perte nette s'est établie à 101 M\$ US (136 M\$ CA), comparativement à un bénéfice net de 122 M\$ US (157 M\$ CA) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les autres éléments comprennent une charge nette de 148 M\$ US (199 M\$ CA) liée à la vente à Protective Life, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, le 1^{er} juin 2019 (se reporter à la section de l'Aperçu portant sur Lifeco). En excluant les autres éléments, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 47 M\$ US (63 M\$ CA), soit une diminution de 75 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du moment de la conclusion de la transaction de réassurance avec Protective Life au deuxième trimestre.

Europe

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a augmenté de 79 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, pour s'établir à 1 390 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 382 M\$, excluant les autres éléments détaillés ci-dessous, qui ont eu une incidence positive de 8 M\$ sur le bénéfice. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net ajusté s'était établi à 1 367 M\$, excluant les autres éléments de 56 M\$ détaillés ci-dessous.

ASSURANCE ET RENTES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a augmenté de 14 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 050 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la hausse de l'apport des placements, qui comprend l'incidence des rehaussements des notations des obligations et des prêts hypothécaires en 2019, et la hausse des profits réalisés sur les actifs excédentaires;
- l'incidence favorable des nouvelles affaires, les résultats favorables au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni et l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, y compris le règlement d'un litige en cours avec une administration fiscale étrangère;
- partiellement contrebalancées par l'incidence des charges pour pertes de valeur sur des prêts hypothécaires et des baisses des flux de trésorerie prévus liés aux immeubles (principalement associées au fait qu'un détaillant britannique, qui est locataire, a entrepris des procédures antérieures à l'insolvabilité), la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats défavorables au chapitre de la morbidité en Irlande.

Afin de renverser la tendance défavorable en matière de sinistres observée en Irlande, des mesures liées aux prix ont été prises en 2019, lesquelles entreront en vigueur en 2020. Lifeco continuera de surveiller leur progrès.

RÉASSURANCE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a diminué de 24 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 353 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- des résultats moins favorables en matière de sinistres au chapitre des activités d'assurance-vie et de rentes;
- la baisse de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- partiellement contrebalancés par la hausse des volumes d'affaires et l'incidence initiale favorable des nouvelles affaires.

Autres éléments

Le bénéfice net ajusté de 2019 excluait une charge nette de 426 M\$ après impôt qui comprenait ce qui suit :

- Une charge nette de 199 M\$ (148 M\$ US) liée à la vente des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis comptabilisée dans l'unité Activités d'assurance et de rentes réassurées de l'exploitation américaine :
 - En 2019, Lifeco a comptabilisé une perte nette à la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life le 1^{er} juin 2019. La charge nette comprenait des coûts de transaction de 63 M\$ et un montant de 36 M\$ découlant de la révision des hypothèses à l'égard des charges relatives aux coûts indirects irrécupérables des activités conservées.
- La réévaluation d'un actif d'impôt différé donnant lieu à une charge de 199 M\$ (151 M\$ US) comptabilisée dans l'exploitation générale américaine :
 - Au cours de 2019, la direction de Lifeco a déterminé que la réévaluation de 199 M\$ d'un actif d'impôt différé comptabilisé relativement à Putnam était appropriée, en raison d'une incertitude quant au moment où le montant du bénéfice imposable projeté sera disponible pour utiliser certaines pertes d'exploitation nettes soumises à restrictions générées au cours des exercices les plus anciens où une perte a été enregistrée.
- Des coûts de restructuration de 36 M\$ (28 M\$ US) comptabilisés dans l'exploitation générale américaine :
 - En 2019, Putnam a pris des mesures pour restructurer ses ressources afin de mieux se positionner pour saisir les occasions présentes et à venir. Ces mesures, qui visaient notamment la modernisation de la technologie, la consolidation des produits, la réduction des effectifs et la restructuration des installations, ont engendré des charges de restructuration ayant entraîné une diminution du bénéfice net de 36 M\$. Lifeco prévoit réaliser, grâce à ces activités de restructuration, des économies annuelles de 33 M\$ US avant impôt au titre des charges d'exploitation d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020. Au 31 décembre 2019, des économies annuelles d'environ 24 M\$ US avant impôt avaient été réalisées au titre des charges d'exploitation.
- Un profit net de 8 M\$ lié à la transaction avec Scottish Friendly et comptabilisé dans l'exploitation générale européenne :
 - En 2018, Canada Life Limited, une filiale indirecte en propriété exclusive de Lifeco au Royaume-Uni, a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly. Ce bloc comprenait des polices en unités de compte ainsi que des polices autres qu'en unités de compte. Le 22 octobre 2019, la cour a autorisé le transfert de ces polices, qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2019. En 2019, Lifeco a comptabilisé un profit de 8 M\$ après impôt relativement à cette transaction.

En 2018, les autres éléments de 56 M\$ après impôt se rapportaient aux charges de restructuration liés aux activités au Royaume-Uni.

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par Lifeco.

FINANCIÈRE IGM

Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté		
Tel qu'il a été présenté par IGM	305	319
Écritures liées à la consolidation ^[2]	(7)	(13)
	298	306
Autres éléments	(7)	(11)
Bénéfice net	291	295

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 61,9 % et de 64,5 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (61,4 % et 65,5 %, respectivement, pour la période correspondante de 2018).

[2] L'apport à Power Corporation comprend des ajustements apportés par la Financière Power conformément à IAS 39 et la répartition des résultats de Wealthsimple, de Koho, de Portag3 et de Portag3 II.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Bénéfice net ajusté par action ^[1]	3,19	3,29
Autres éléments ^[2]	(0,07)	(0,11)
Bénéfice net par action ^[1]	3,12	3,18

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
IG Gestion de patrimoine	770	766
Mackenzie	169	178
Exploitation générale et autres	155	186
Bénéfice net ajusté (avant intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres) ^[1]	1 094	1 130
Charges d'intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres ^[2]	(330)	(338)
Bénéfice net ajusté ^[3]	764	792
Autres éléments ^[4]	(17)	(25)
Bénéfice net ^[3]	747	767

[1] Cette mesure financière non conforme aux normes IFRS est décrite dans les documents d'information publiés par IGM.

[2] Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme ainsi que des intérêts de 4,1 M\$ sur les contrats de location pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 découlant de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, par IGM.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[4] IGM n'affecte pas les autres éléments aux secteurs.

2019 par rapport à 2018

Bénéfice net	747 M\$ (3,12 \$ par action), comparativement à 767 M\$ (3,18 \$ par action) pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 1,9 % par action.
Bénéfice net ajusté	764 M\$ (3,19 \$ par action), comparativement à 792 M\$ (3,29 \$ par action) pour la période correspondante de 2018, soit une diminution de 3,0 % par action.

Le 1^{er} janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. L'apport à Power Corporation comprend des ajustements au titre du renversement de l'incidence de l'application d'IFRS 9 par IGM.

En janvier 2019, IGM a investi un montant additionnel de 67 M\$ (50 M\$ US) dans Personal Capital, augmentant ainsi ses droits de vote à 22,7 %. IGM exerce une influence notable et comptabilise sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Conformément à IFRS 9, IGM classait auparavant sa participation dans Personal Capital à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu de ce classement,

les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Conformément à IAS 39, la Société comptabilisait quant à elle la participation d'IGM dans Personal Capital comme un placement disponible à la vente. Au premier trimestre, le reclassement du placement, auparavant classé comme étant disponible à la vente, en tant qu'entreprise associée, en vertu d'IAS 39, s'est traduit par un profit. L'apport d'IGM à Power Corporation a été ajusté en conséquence.

Le bénéfice net ajusté exclut une charge de 17 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des charges de 25 M\$ pour la période correspondante close le 31 décembre 2018. Ces autres éléments ne sont pas affectés à des secteurs. Le bénéfice net de chaque secteur est résumé ci-dessous.

IG Gestion de patrimoine

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a augmenté de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, pour s'établir à 770 M\$, en raison des éléments suivants:

- Une augmentation de 30 M\$ des honoraires de gestion, qui se sont établis à 1 488 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 2,6 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires de gestion a diminué de 0,5 point de base, pour se chiffrer à 165,9 points de base de l'actif géré moyen, reflétant les réductions de prix entrées en vigueur le 1^{er} mars 2019.
- Une augmentation de 10 M\$ des produits de placement nets, qui se sont chiffrés à 56 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 9 M\$ des ajustements liés à la juste valeur se rapportant aux activités bancaires hypothécaires.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants:

- Une augmentation de 24 M\$ des charges, qui se sont chiffrées à 1 245 M\$ pour l'exercice, principalement en raison d'une augmentation de 19 M\$ des charges autres que les commissions, essentiellement attribuable à la hausse, au premier trimestre, des charges liées à la technologie, à la suite de la migration de clients vers une nouvelle plateforme de courtiers et des ententes d'honoraires dégroupées, ainsi qu'aux charges continues liées au lancement de la nouvelle marque IG Gestion de patrimoine.

Actifs et actif géré des fonds d'investissement

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré:

31 décembre [en milliards de dollars]	2019	2018
IG Gestion de patrimoine	93,2	83,1
Mackenzie	70,2	62,7
Exploitation générale et autres ^[1]	3,4	3,3
Total	166,8	149,1

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré quotidien moyen des fonds d'investissement:

[en milliards de dollars]	2019				2018			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
IG Gestion de patrimoine	91,9	90,4	90,2	87,0	85,1	89,4	88,0	87,8
Mackenzie	63,0	61,8	60,8	58,2	57,1	59,5	57,9	57,1
Exploitation générale et autres ^[1]	4,6	4,6	4,7	4,7	4,8	5,1	5,0	5,2
Total	159,5	156,8	155,7	149,9	147,0	154,0	150,9	150,1

[1] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

- La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 25 M\$ au cours de l'exercice, principalement en raison d'une augmentation de l'actif géré, partiellement contrebalancée par une baisse de 19 M\$ des commissions principalement attribuable à une baisse des ventes de fonds communs de placement partiellement compensée par l'augmentation du montant de la rémunération ayant trait aux produits d'assurance distribués.
- Une diminution de 11 M\$ des frais d'administration, qui se sont établis à 300 M\$. La diminution est principalement attribuable au transfert d'actifs dans des produits dégroupés, auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration, et aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

Mackenzie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a diminué de 9 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, pour s'établir à 169 M\$, en raison des éléments suivants:

- Une augmentation de 17 M\$ des charges, qui se sont établies à 643 M\$, en raison d'une augmentation de 15 M\$ des charges autres que les commissions et d'une augmentation de 6 M\$ des commissions de suivi attribuable à la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement. Ces facteurs ont été contrebalancés par une baisse du taux effectif des commissions de suivi, partiellement compensée par une baisse de 4 M\$ des charges liées aux commissions.
- Partiellement contrebalancée par une augmentation de 6 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 4 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs.
- Une augmentation de 2 M\$ des honoraires de gestion, qui se sont établis à 704 M\$, principalement en raison d'une hausse de 2,9 % du total de l'actif géré moyen, contrebalancée par une baisse du taux effectif des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion a diminué de 2,5 points de base, pour se chiffrer à 104,0 points de base, en raison d'une modification de la composition de l'actif géré.

Autres éléments

Le bénéfice net ajusté de 2019 exclut une charge nette de 17 M\$ liée à la quote-part revenant à IGM des autres éléments de Lifeco.

Le bénéfice net ajusté de 2018 excluait une charge nette de 25 M\$ après impôt, qui comprenait ce qui suit :

- Des charges de restructuration et autres charges de 17 M\$ résultant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel connexes, ainsi que d'autres initiatives visant à améliorer la gamme de fonds offerts par IGM et son efficacité opérationnelle.
- Le versement d'une prime de 8 M\$ résultant du remboursement anticipé des débetures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par IGM.

PARGESA**Apport à Power Corporation**

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars canadiens]	2019	2018
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :		
Bénéfice net ajusté		
Tel qu'il a été présenté par Pargesa	118	76
Écritures liées à la consolidation ^[2]	31	(51)
	149	25
Autres éléments	(24)	12
Bénéfice net	125	37

[1] La participation moyenne de la Financière Power dans Pargesa et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 27,8 % et de 64,5 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (27,8 % et 65,5 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2018).

[2] La Société n'a pas adopté IFRS 9. L'apport à la Société comprend un ajustement lié à Pargesa, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par Pargesa (conformément à IFRS 9)

Exercices clos les 31 décembre [en millions de francs suisses]	2019	2018
Apport du portefeuille au bénéfice net ajusté		
Quote-part du bénéfice de:		
Imerys	87	129
Parques	(9)	3
Dividendes:		
LafargeHolcim	64	58
SGS	50	50
Pernod Ricard	36	28
adidas	25	21
Total	21	21
Umicore	20	18
GEA	8	6
Ontex	4	6
Autres ^[1]	67	1
Apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement	161	31
	534	372
Produits financiers (charges financières), montant net	(11)	(26)
Frais généraux et impôt	(31)	(29)
Bénéfice net ajusté ^{[2][3]}	492	317
Autres éléments	(101)	44
Bénéfice net ^[3]	391	361

[1] En 2019, les autres dividendes comprenaient principalement le remboursement de retenues d'impôt à la source de la part des autorités fiscales françaises à l'égard de dividendes reçus de Total et d'Engie entre 2013 et 2016.

[2] Décrit par Pargesa comme le « résultat courant économique » dans ses documents d'information publiés.

[3] Attribuable aux actionnaires de Pargesa.

2019 par rapport à 2018

Bénéfice net	391 M FS, comparativement à 361 M FS pour la période correspondante de 2018, soit une augmentation de 8,3 %.
Bénéfice net ajusté	492 M FS, comparativement à 317 M FS pour la période correspondante de 2018, soit une augmentation de 55,2 %.

Ajustements apportés à l'apport de Pargesa

Le 1^{er} janvier 2018, Pargesa a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. La majorité de ses placements dans des entités ouvertes est classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif des instruments de placement en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les autres éléments du résultat global.

Les placements dans des fonds d'actions de sociétés fermées et d'autres fonds d'investissement sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents au 1^{er} janvier 2018 sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. Le tableau ci-dessous présente les ajustements de l'apport de Pargesa au bénéfice de Power Corporation conformément à IAS 39 :

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars]	2019	2018
Cession partielle du placement dans adidas ^[1]	46	-
Cession partielle du placement dans LafargeHolcim ^[2]	15	-
Charges pour perte de valeur ^[3]	(8)	(74)
Cession de fonds d'actions de sociétés fermées ^[4]	-	17
Cession de Burberry ^[5]	-	12
Reprise de (profits) pertes latents sur les fonds d'actions de sociétés fermées et autres ^[6]	(22)	(6)
Total	31	(51)

[1] Au cours des premier et deuxième trimestres de 2019, une partie du placement dans adidas a été cédée, ce qui s'est traduit par des profits respectifs de 49 M FS et de 144 M FS. Ces profits n'ont pas été comptabilisés dans le bénéfice de Pargesa puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation du profit réalisé s'est chiffrée à 12 M\$ au premier trimestre et à 34 M\$ au deuxième trimestre.

[2] Au cours du quatrième trimestre de 2019, une partie du placement dans LafargeHolcim a été cédée, ce qui s'est traduit par un profit de 65 M FS à la reprise de pertes de valeur précédemment comptabilisées. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de Pargesa, puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'est chiffrée à 15 M\$.

[3] En vertu d'IFRS 9, Pargesa classe la majorité de ses placements dans des entités ouvertes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, les charges pour perte de valeur ne sont pas comptabilisées dans le bénéfice. La Financière Power a comptabilisé des charges pour perte de valeur sur les placements suivants :

- **Ontex** – Au cours du deuxième trimestre de 2018, le cours de l'action d'Ontex a diminué pour s'établir à 18,81 € par action, comparativement à un coût de 27,62 € par action. Power Corporation a comptabilisé la quote-part lui revenant de la charge pour perte de valeur de 22 M\$ au deuxième trimestre de 2018.
Pendant le reste de 2018, le cours de l'action d'Ontex a diminué pour s'établir à 17,90 € par action, ce qui s'est traduit par des charges pour perte de valeur additionnelles. La quote-part revenant à la Power Corporation se chiffrait à 2 M\$.
Au cours du deuxième trimestre de 2019, le cours de l'action d'Ontex a diminué pour s'établir à 14,18 € par action. Une charge pour perte de valeur de 8 M\$ a été comptabilisée par Power Corporation, correspondant à sa quote-part de la perte de valeur.
- **GEA** – Au cours du quatrième trimestre de 2018, le cours de l'action a reculé pour s'établir à 22,50 € par action, comparativement à un coût de 35,63 € par action, ce qui s'est traduit par une charge pour perte de valeur de 118 M FS. La quote-part revenant à Power Corporation se chiffrait à 28 M\$.
- **LafargeHolcim** – Le placement dans LafargeHolcim avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 37,10 € par action. Durant le quatrième trimestre de 2018, le cours de l'action a diminué pour atteindre 35,83 € par action, entraînant une charge pour perte de valeur de 59 M FS, incluant une perte de change. La quote-part revenant à Power Corporation se chiffrait à 15 M\$.
- **Autres placements** – Durant le quatrième trimestre de 2018, la quote-part revenant à Power Corporation des charges pour perte de valeur sur les autres placements se chiffrait à 7 M\$.

[4] Au cours des premier et quatrième trimestres de 2018, trois placements détenus par l'entremise de fonds d'actions de sociétés fermées, classés à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9, ont été cédés, ce qui a donné lieu à des profits réalisés respectifs de 57 M FS et de 11 M FS. Ces profits réalisés n'ont pas été comptabilisés dans le bénéfice de Pargesa puisque les placements, auparavant classés comme disponibles à la vente, ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition à IFRS 9, le 1^{er} janvier 2018. Au moment de la transition, les profits latents connexes comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global ont été transférés de façon permanente dans les bénéfices non distribués. La quote-part revenant à Power Corporation du profit réalisé s'est chiffrée à 17 M\$.

[5] Au cours du deuxième trimestre de 2018, la participation dans Burberry a été cédée, donnant lieu à un profit de 39 M FS. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de Pargesa puisque le placement était classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation du profit réalisé s'est chiffrée à 12 M\$.

[6] Pargesa classe les placements dans des actions de sociétés fermées à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation ne comptabilise pas ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats, car elle continue de classer ces fonds d'actions de sociétés fermées comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

À l'exception de la quote-part des résultats d'Imerys et de Parques, une grande part du bénéfice net de Pargesa est composée de dividendes provenant de ses placements non consolidés, qui sont généralement déclarés comme suit :

- LafargeHolcim (deuxième trimestre)
- SGS (premier trimestre)
- adidas (deuxième trimestre)
- Umicore (deuxième et troisième trimestres)
- Total (deuxième, troisième et quatrième trimestres)
- Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres)
- GEA (deuxième trimestre)
- Ontex (deuxième trimestre)

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice net a augmenté de 30 M FS par rapport à la période correspondante de 2018, pour s'établir à 391 M FS. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est chiffré à 492 M FS, comparativement à 317 M FS pour la période correspondante de 2018. Les autres éléments, détaillés ci-dessous, ont représenté une charge de 101 M FS pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, par rapport à une incidence favorable de 44 M FS sur le bénéfice en 2018. Cette augmentation du bénéfice net est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une hausse de 86 M FS des dividendes, qui se sont établis à 295 M FS, comparativement à 209 M FS pour la période correspondante de 2018. Les dividendes reçus de ses principales participations ont augmenté de 20 M FS, principalement en raison de la hausse des dividendes par action versés par certaines sociétés du portefeuille, de l'incidence de placements additionnels effectués dans Umicore et GEA et de la monétisation d'un dividende en actions reçu de LafargeHolcim. Les autres dividendes comprennent un montant de 62 M FS relativement à des remboursements de la part des autorités fiscales françaises à l'égard de retenues d'impôt à la source qui ont été appliquées aux dividendes reçus de Total et d'Engie entre 2013 et 2016.
- Une augmentation de 130 M FS de l'apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement, principalement en raison de l'augmentation de la juste valeur des fonds non consolidés et des profits de 70 M FS réalisés sur la vente des placements dans Looping et opseo.
- Une diminution de 15 M FS des charges financières, montant net, par rapport à la période correspondante de 2018, qui se sont établis à 11 M FS, principalement en raison des produits tirés des intérêts moratoires sur les retenues d'impôt à la source qui ont été appliquées aux remboursements de dividendes expliqués ci-dessus, contrebalancés par l'incidence nette des ajustements liés à la juste valeur des instruments dérivés.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de l'apport d'Imerys au bénéfice net ajusté, excluant les autres éléments d'un montant de 49 M FS détaillés ci-dessous, qui est passé de 129 M FS à 87 M FS au 31 décembre 2019, principalement en raison d'une baisse des produits découlant d'un ralentissement du marché, particulièrement dans le secteur manufacturier, où la situation s'est détériorée tout au long de l'exercice, de la déconsolidation des filiales nord-américaines de produits de talc et de la fermeture temporaire d'une usine aux États-Unis au premier semestre de 2019. Le recul a été partiellement contrebalancé par l'incidence favorable des mesures liées aux prix et à la réduction des coûts.
- Une diminution de 12 M FS de l'apport de Parques, qui s'est traduite par une perte de 9 M FS au 31 décembre 2019.

Autres éléments

Les autres éléments en 2019 se sont chiffrés à 101 M FS et comprenaient essentiellement ce qui suit :

- La quote-part revenant à Pargesa des charges d'Imerys de 49 M FS :
 - Des charges de 21 M FS relatives à la mise en œuvre d'un programme de transformation et à la fermeture temporaire d'une usine aux États-Unis, comptabilisées essentiellement au deuxième trimestre.
 - Des charges de 28 M FS relatives aux coûts engagés par Imerys dans le cadre de son programme de transformation et à la perte de valeur des actifs secondaires attribuable à la déconsolidation des filiales nord-américaines de produits de talc, comptabilisées au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à Pargesa des charges de Parques de 38 M FS relatives à des dépenses non récurrentes enregistrées par Parques.
- La quote-part revenant à Pargesa de 11 M FS liée à l'apport comptabilisé par GBL à la suite de l'acquisition de Webhelp, qui consiste principalement en la quote-part revenant à GBL des coûts de transaction engagés pour compléter l'acquisition.

Les autres éléments en 2018 correspondaient à une incidence favorable de 44 M FS sur le bénéfice comprenant principalement ce qui suit :

- La cession des activités de toiture d'Imerys, Imerys Toiture. La quote-part revenant à Pargesa du profit s'était chiffrée à 235 M FS.
- Les charges de restructuration et autres charges comptabilisées par Imerys à l'égard de ses filiales nord-américaines de produits de talc, de même que de ses divisions liées aux agents de soutènement en céramique, au graphite et au carbone. La quote-part revenant à Pargesa des charges de restructuration et autres charges comptabilisées par Imerys s'était établie à 186 M FS et comprenait d'autres coûts d'acquisition ainsi que des provisions pour charges de réhabilitation et de restructuration.

Taux de change moyens

Les taux de change moyens pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018	Variation en %
€/FS	1,113	1,155	(3,6)
FS/\$ CA	1,335	1,325	0,8

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par Pargesa.

PLATEFORMES DE PLACEMENT ET AUTRES

Les plateformes de placement et autres comprennent les produits tirés des honoraires de gestion, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement, les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées, des entreprises associées et des participations contrôlées conjointement.

Sommaire du bénéfice (de la perte) des plateformes de placement et autres de la Société :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Plateformes de placement		
Sagard Europe		
Honoraires de gestion ^[1]	22	21
Charges liées aux plateformes de placement	(33)	(26)
Produits tirés du capital exclusif ^[2]	(7)	205
	(18)	200
Sagard Holdings		
Honoraires de gestion et intéressement aux plus-values	22	2
Charges liées aux plateformes de placement	(42)	(23)
Produits tirés du capital exclusif	18	9
Quote-part du bénéfice (de la perte) ^[3]	(70)	(79)
	(72)	(91)
Power Pacific		
Charges liées aux plateformes de placement	(20)	(12)
Produits tirés du capital exclusif ^[4]	121	(17)
	101	(29)
Énergie Power		
Charges liées aux plateformes de placement	(7)	(6)
Produits tirés du capital exclusif ^[5]	(1)	54
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(38)	(42)
	(46)	6
Plateformes de placement	(35)	86
Autres		
Fonds d'investissement et de couverture	24	6
Autres ^[6]	1	(4)
Autres	25	2
	(10)	88

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont inclus dans les produits tirés du capital exclusif.

[2] Les produits pour 2018 comprennent des profits distribués par les fonds aux premier et quatrième trimestres, à la vente de placements.

[3] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) d'IntegraMed, une participation contrôlée, et la quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans une entreprise contrôlée conjointement et dans les entreprises associées.

[4] Comprend principalement les profits (pertes) réalisés à la cession de placements et les dividendes reçus. Les résultats de 2018 comprennent des pertes réalisées de 46 M\$ comptabilisées aux troisième et quatrième trimestres.

[5] Les résultats de 2018 comprennent un profit de 62 M\$ (54 M\$, déduction faite de l'impôt) comptabilisé à la vente d'Eagle Creek.

[6] Comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et comprend les résultats de Groupe de communications Square Victoria (jusqu'à la date de la cession, en juillet 2018).

Les produits tirés du capital exclusif et le bénéfice provenant des autres placements sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant, plus particulièrement, le moment auquel ils sont réalisés.

Les charges pour perte de valeur incluses dans le bénéfice (la perte) des plateformes de placement et autres se présentaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Sagard Holdings	33	37
Power Pacific	1	43
Fonds d'investissement et de couverture	4	1
	38	81

Sagard Holdings

Les charges pour perte de valeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont chiffrées à 33 M\$, comparativement à 37 M\$ pour la période correspondante de 2018. En 2019, les charges pour perte de valeur enregistrées au cours du troisième trimestre se rapportaient principalement à un placement mis en équivalence. En 2018, les charges pour perte de valeur se rapportaient à un placement mis en équivalence et à des placements disponibles à la vente en raison de la baisse des cours des actions enregistrée en décembre 2018. Les charges pour perte de valeur en 2019 et en 2018 excluent la quote-part revenant à Sagard Holdings d'une charge pour perte de valeur comptabilisée par IntegraMed, de montants respectifs de 16 M\$ (13 M\$ US) et de 66 M\$ (50 M\$ US), qui ont été inclus dans les autres éléments.

Power Pacific

Les charges pour perte de valeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont chiffrées à 1 M\$, comparativement à 43 M\$ pour la période correspondante de 2018. En 2018, les charges pour perte de valeur étaient attribuables à l'important recul observé sur les marchés boursiers chinois aux troisième et quatrième trimestres de 2018.

CHINA AMC

Les produits tirés de China AMC pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont chiffrés à 30 M\$, comparativement à 29 M\$ pour la période correspondante de 2018.

ACTIVITÉS PROPRES

Les activités propres incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

Charges d'exploitation et autres charges

Le sommaire des charges d'exploitation et autres charges de la Société et de sa quote-part des charges d'exploitation et autres charges de la Financière Power se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Financière Power ^[1]		
Charges d'exploitation	53	55
Charges financières	12	12
Amortissement	2	1
Impôt sur le bénéfice	1	1
	68	69
Power Corporation		
Charges d'exploitation	102	88
Charges financières	37	43
Amortissement	13	12
Impôt sur le bénéfice ^[2]	(12)	(18)
	140	125
	208	194

[1] Quote-part revenant à Power Corporation des charges d'exploitation et autres charges de la Financière Power. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges d'exploitation brutes de la Financière Power se sont chiffrées à 83 M\$ (85 M\$ pour la période correspondante de 2018).

[2] Comprend un profit à la vente de pertes fiscales aux 31 décembre 2019 et 2018. Pour plus de renseignements, se reporter à la section Transactions entre parties liées.

AUTRES ÉLÉMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des autres éléments :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Financière Power		
Lifeco		
Charge nette à la vente des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis	(86)	-
Charge nette à la réévaluation d'un actif d'impôt différé	(85)	-
Charges de restructuration	(15)	(25)
Profit net lié à la transaction avec Scottish Friendly	3	-
	(183)	(25)
IGM		
Charges de restructuration et autres charges	-	(7)
Prime versée au remboursement anticipé de débetures	-	(3)
Quote-part des autres éléments de Lifeco	(7)	(1)
	(7)	(11)
Pargesa		
Imerys – cession des activités de toiture	-	56
Imerys – pertes de valeur, charges de restructuration et autres	(12)	(44)
Parques et autres charges	(12)	-
	(24)	12
Activités propres – charges liées à la réorganisation	(6)	-
	(220)	(24)
Plateformes de placement et autres		
Sagard Holdings – quote-part de la charge pour perte de valeur du goodwill d'IntegraMed	(16)	(66)
Activités propres		
Charges d'exploitation et autres charges		
Réduction des estimations liées à l'impôt	31	-
Dessaisissement des activités de La Presse	-	(54)
Prime versée au remboursement anticipé de débetures	-	(7)
	15	(127)
	(205)	(151)

Se reporter aux sections Autres éléments précédentes portant respectivement sur Lifeco, IGM ou Pargesa ainsi qu'à la section Plateformes de placement et autres ci-dessus pour obtenir des renseignements additionnels.

Autres éléments des activités propres de la Financière Power

En 2019, la Financière Power a engagé des coûts de 9 M\$ au titre de la réorganisation, principalement liés aux frais juridiques et aux honoraires des conseillers financiers. La quote-part revenant à la Société s'est chiffrée à 6 M\$.

Plateformes de placement et autres

En 2019, la quote-part revenant à la Société d'une charge pour perte de valeur du goodwill comptabilisée par IntegraMed se chiffrait à 16 M\$ (13 M\$ US). En 2018, la quote-part revenant à la Société d'une charge pour perte de valeur du goodwill comptabilisée par IntegraMed se chiffrait à 66 M\$ (50 M\$ US).

Autres éléments des activités propres

En 2019, les autres éléments de 31 M\$ se rapportaient à une modification favorable des estimations de la charge d'impôt.

En 2018, la Société avait transféré les actifs nets de La Presse vers une nouvelle structure sans but lucratif et avait réalisé une perte de 54 M\$ sur ce dessaisissement, incluant une contribution financière de 50 M\$ à la structure sans but lucratif.

Le 6 septembre 2018, la Société avait remboursé la totalité de ses débetures à 7,57 % d'un montant de 250 M\$ échéant le 22 avril 2019. Une prime de 7 M\$ avait été versée relativement au remboursement anticipé de ses débetures.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (résumés)

Les bilans résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les bilans non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan non consolidé, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et du bilan consolidé résumé de la Société au 31 décembre 2019.

31 décembre	Power Corporation	Financière Power	Lifeco	IGM	Autres filiales et ajustements liés à la consolidation ^[1]	Power Corporation Bilans consolidés	
						2019	2018
ACTIF							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	564	1 021	4 628	720	(128)	6 805	6 441
Placements ^[2]	2 976	203	163 756	7 555	(1 433)	173 057	182 656
Participation dans les sociétés suivantes:							
Financière Power, Lifeco et IGM	11 530	16 374	350	897	(29 151)	-	-
Parjointco	-	3 954	-	-	-	3 954	3 291
Autres ^[3]	-	-	53	857	1 029	1 939	1 796
Actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	897
Fonds détenus par des assureurs cédants	-	-	8 714	-	-	8 714	9 251
Actifs au titre des cessions en réassurance ^[2]	-	-	20 707	-	-	20 707	6 126
Autres actifs	450	137	11 553	1 472	1 273	14 885	12 789
Immobilisations incorporelles	1	1	3 879	1 230	732	5 843	5 787
Goodwill	-	-	6 505	2 660	1 159	10 324	10 423
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts							
de fonds distincts	-	-	231 022	-	-	231 022	209 527
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente							
de fonds distincts détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	3 319
Total de l'actif	15 521	21 690	451 167	15 391	(26 519)	477 250	452 303
PASSIF							
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement							
d'investissement	-	-	176 177	-	-	176 177	168 431
détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	897
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	-	-	6 914	-	6 914	7 370
Débitures et autres instruments d'emprunt ^[4]	683	250	5 993	2 100	912	9 938	9 977
Autres passifs	664	625	12 432	1 878	1 015	16 614	14 736
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts							
de fonds distincts	-	-	231 022	-	-	231 022	209 527
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente							
de fonds distincts détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	3 319
Total du passif	1 347	875	425 624	10 892	1 927	440 665	414 257
FONDS PROPRES							
Actions non participantes	960	2 830	2 714	-	(5 544)	960	962
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes ^[5]							
participantes ^[5]	13 214	17 985	19 963	4 499	(42 447)	13 214	14 156
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[6][7]}	-	-	2 866	-	19 545	22 411	22 928
Total des fonds propres	14 174	20 815	25 543	4 499	(28 446)	36 585	38 046
Total du passif et des fonds propres	15 521	21 690	451 167	15 391	(26 519)	477 250	452 303

[1] Les autres filiales et ajustements liés à la consolidation comprennent les données de Portag3, de Portag3 II, de Wealthsimple, de Koho et des plateformes de placement, y compris des fonds d'investissement consolidés, Énergie Power et IntegraMed, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[2] À la suite de la convention de réassurance à caractère indemnitaire que Lifeco a conclue avec Protective Life le 1^{er} juin 2019, des placements de 15,5 G\$ ont été décomptabilisés, et des actifs au titre des cessions en réassurance de 15,2 G\$ ont été comptabilisés.

[3] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

[4] Les débitures et autres instruments d'emprunt de participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les bénéfices non distribués d'ouverture ont diminué de 52 M\$ à la suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'application d'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Se reporter à la section Changements de méthodes comptables pour obtenir plus de détails.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[7] Les ajustements liés à la consolidation des participations ne donnant pas le contrôle sont relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de la Financière Power, de Lifeco, d'IGM et des participations contrôlées et consolidées.

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 477,3 G\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 452,3 G\$ au 31 décembre 2018, principalement en raison de l'incidence des fluctuations sur les marchés et de la croissance des nouvelles affaires, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

En juin 2018, une filiale de Lifeco a annoncé une entente visant la vente d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly Assurance Society Limited (Scottish Friendly). Les montants liés aux polices en unités de compte et aux polices autres qu'en unités de compte ont été classés comme actifs détenus en vue de la vente. Le 22 octobre 2019, l'approbation de la cour requise pour le transfert de ces polices a été reçue, et le transfert a eu lieu avec prise d'effet à compter du 1^{er} novembre 2019. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

Le passif a augmenté pour s'établir à 440,7 G\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 414,3 G\$ au 31 décembre 2018, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 21,5 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de hausses de la valeur de marché et de produits de placement de 27,3 G\$, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises de 6,5 G\$.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 7,7 G\$, principalement en raison des ajustements liés à la juste valeur et de l'incidence des nouvelles affaires, partiellement contrebalancés par l'affaiblissement de l'euro, de la livre sterling et du dollar américain par rapport au dollar canadien.
- Le transfert d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly a eu lieu, avec prise d'effet à compter du 1^{er} novembre 2019. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

BILANS NON CONSOLIDÉS

Dans le mode de présentation non consolidée ci-dessous, les participations dans les filiales sont présentées par la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Ces bilans non consolidés, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, rehaussent l'information fournie dans la présente revue de la performance financière et aident le lecteur à cibler les changements dans les bilans non consolidés de Power Corporation.

31 décembre	2019	2018
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	564	750
Participation dans la Financière Power	11 530	12 295
Plateformes de placement et autres		
Sagard Europe	478	391
Sagard Holdings ^[2]	306	395
Power Pacific	730	510
Énergie Power	655	561
Autres placements ^[3]	149	171
Participation dans China AMC	658	679
Autres actifs	451	471
Total de l'actif	15 521	16 223
PASSIF		
Débitures et autres instruments d'emprunt	683	646
Autres passifs	664	459
Total du passif	1 347	1 105
FONDS PROPRES		
Actions non participantes	960	962
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	13 214	14 156
Total des fonds propres	14 174	15 118
Total du passif et des fonds propres	15 521	16 223

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 116 M\$ (181 M\$ au 31 décembre 2018). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent aussi la trésorerie détenue au sein de Sagard Holdings et de Power Pacific (voir ci-après).

[2] Comprend la participation dans IntegraMed, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, et les participations dans les entreprises associées et dans une entreprise contrôlée conjointement.

[3] Les autres placements comprennent les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. La Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds d'un montant total de 48 M\$.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société se sont élevés à 564 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 750 M\$ à la fin de décembre 2018 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États non consolidés des flux de trésorerie présentée plus loin). De ce montant, une tranche de 178 M\$ (347 M\$ au 31 décembre 2018) était détenue par Sagard Holdings et Power Pacific.

Placements

Les tableaux ci-dessous présentent, selon la méthode de la mise en équivalence, le rapprochement des participations dans la Financière Power et Énergie Power, aux fins de la présentation non consolidée, qui n'est pas conforme aux normes IFRS.

Participation dans la Financière Power (selon la méthode de la mise en équivalence)

La valeur comptable de la participation de Power Corporation dans la Financière Power, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, a diminué pour s'établir à 11 530 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 12 295 M\$ au 31 décembre 2018.

Valeur comptable au début de l'exercice	12 295
Changement de méthodes comptables ^[1]	(52)
Valeur comptable retraitée au début de l'exercice	12 243
Participation à l'offre de CFP	(1 400)
Quote-part du bénéfice net ajusté	1 485
Quote-part des autres éléments	(220)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global	35
Dividendes	(794)
Autres ^[2]	181
Valeur comptable au 31 décembre 2019	11 530

[1] Se reporter à la section Changements de méthodes comptables pour obtenir plus de détails.

[2] Principalement lié à un profit sur dilution découlant des offres de CFP et de Lifeco et à l'incidence du programme de rachat d'actions dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Lifeco et d'IGM.

Participation dans Énergie Power (selon la méthode de la mise en équivalence)

La valeur comptable de la participation de Power Corporation dans Énergie Power, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, s'est établie à 655 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 561 M\$ au 31 décembre 2018.

Valeur comptable au début de l'exercice	561
Placements	155
Quote-part de la perte nette	(46)
Quote-part des autres éléments de perte globale	(14)
Autres	(1)
Valeur comptable au 31 décembre 2019	655

Participation dans China AMC

La valeur comptable de la participation de Power Corporation dans China AMC s'élevait à 658 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 679 M\$ au 31 décembre 2018.

Valeur comptable au début de l'exercice	679
Dividendes	(10)
Quote-part du bénéfice net	30
Quote-part des autres éléments de perte globale	(41)
Valeur comptable au 31 décembre 2019	658

L'actif géré de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 032 milliards RMB¥ (192 G\$ CA) au 31 décembre 2019, comparativement à 880 milliards RMB¥ (175 G\$ CA) au 31 décembre 2018.

FONDS PROPRES

Actions non participantes

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent six séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 960 M\$ au 31 décembre 2019 (962 M\$ au 31 décembre 2018), dont une tranche de 950 M\$ est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 18 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 13 214 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 14 156 M\$ au 31 décembre 2018.

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice	14 156	13 414
Changement de méthodes comptables ^[1]	(52)	-
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes retraités au début de l'exercice	14 104	13 414
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	1 160	1 339
Dividendes déclarés	(920)	(752)
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre de PCC	(1 350)	-
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	143	(52)
	(967)	535
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(321)	398
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	160	(282)
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	(87)	21
Quote-part de Pargesa et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	264	22
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence des filiales	28	(1)
	44	158
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (1 422 502 actions en 2019 et 1 657 567 actions en 2018) en vertu du régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	33	49
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	13 214	14 156

[1] Se reporter à la section Changements de méthodes comptables pour obtenir plus de détails.

La valeur comptable par action participante de la Société s'est établie à 30,98 \$ au 31 décembre 2019, comparativement à 30,38 \$ à la fin de 2018.

Nombre d'actions participantes en circulation

À la date de la présente revue de la performance financière, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation, comparativement à 48 854 772 au 31 décembre 2018, et 624 323 591 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 417 101 146 au 31 décembre 2018. Dans le cadre de la réorganisation, la Société a émis 6 006 094 actions privilégiées participantes le 12 février 2020 et 250 628 173 actions comportant des droits de vote limités le 13 février 2020.

Dans le cadre de la réorganisation, la Société a pris en charge le Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power. Les 13 079 888 options en circulation au 13 février 2020 en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power ont été échangées contre des options visant l'acquisition d'actions comportant des droits de vote limités de la Société (les options de remplacement). Les options de remplacement donnent chacune droit aux porteurs d'options de recevoir 1,05 action comportant des droits de vote limités de la Société. À la date de la présente revue de la performance financière, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 33 537 760 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, ce qui inclut 13 709 449 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options de remplacement.

Offres publiques de rachat importantes

Le 17 avril 2019, Lifeco a complété une offre publique de rachat importante et a racheté aux fins d'annulation 59 700 974 de ses actions ordinaires à un prix de rachat de 33,50 \$ par action ordinaire. La Financière Power a participé à l'offre de Lifeco et, par conséquent, sa participation dans Lifeco, qui atteignait 67,8 %, a diminué pour s'établir à 66,8 %.

Le 17 avril 2019, la Financière Power a complété une offre publique de rachat importante et a racheté aux fins d'annulation 49 999 973 de ses actions ordinaires à un prix de rachat de 33,00 \$ par action ordinaire. La Société a participé à l'offre de CFP et, par conséquent, sa participation dans la Financière Power, qui atteignait 65,5 %, a diminué pour s'établir à 64,1 %.

La diminution de la participation dans Lifeco et dans la Financière Power s'est traduite par la comptabilisation de profits sur dilution de 71 M\$ et de 66 M\$, respectivement, dans les bénéfices non distribués et dans la réserve au titre des autres éléments du bénéfice global ainsi que par une diminution correspondante des participations ne donnant pas le contrôle.

Le 17 avril 2019, la Société a complété son offre publique de rachat importante et a racheté aux fins d'annulation 40 909 041 de ses actions comportant des droits de vote limités, à un prix de rachat de 33,00 \$ par action comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 1,35 G\$. L'excédent du montant payé en vertu de l'offre de PCC sur le capital social, soit 1,28 G\$, a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués. Les coûts de transaction de 5 M\$ engagés dans le cadre de l'offre de PCC ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués.

Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net est présentée pour la Financière Power et pour Power Corporation. La valeur de l'actif net correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power et des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs présentés dans le bilan non consolidé de la Financière Power et de Power Corporation, moins leur dette nette et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés ouvertes sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.

- Les placements dans des entités fermées sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.

- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net est une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

FINANCIÈRE POWER

Au 31 décembre 2019, la valeur de l'actif net par action de la Financière Power se chiffrait à 39,86 \$, comparativement à 32,96 \$ au 31 décembre 2018, ce qui représente une augmentation de 20,9 %.

	2019			2018		
	Bilan non consolidé	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net	Bilan non consolidé	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net
31 décembre						
ACTIF						
Participations						
Lifeco ^[1]	13 654	6 976	20 630	15 088	3 780	18 868
IGM	2 720	2 795	5 515	2 688	1 902	4 590
Parjointco	3 954	(1 413)	2 541	3 291	(983)	2 308
Autres ^[2]	203	127	330	184	90	274
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 021	–	1 021	1 025	–	1 025
Autres actifs ^[3]	138	–	138	115	–	115
Total de l'actif	21 690	8 485	30 175	22 391	4 789	27 180
PASSIF ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES						
Déventures	250	–	250	250	–	250
Autres passifs ^[4]	625	–	625	561	–	561
Actions privilégiées perpétuelles	2 830	–	2 830	2 830	–	2 830
Total du passif et des actions privilégiées	3 705	–	3 705	3 641	–	3 641
VALEUR NETTE						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires/ Valeur de l'actif net	17 985	8 485	26 470	18 750	4 789	23 539
Par action	27,08		39,86	26,26		32,96

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2019, à la suite de la participation de la Financière Power à l'offre de Lifeco, le nombre d'actions détenues par la Société a diminué de 7,4 %, soit de 49 318 032, passant de 669 568 064 à 620 250 032 (la participation a diminué, passant de 67,8 % à 66,8 %).

[2] L'ajustement lié à la juste valeur se rapporte aux placements de la Financière Power dans Portag3, Portag3 II, Wealthsimple et Koho.

[3] Comprend des dividendes de 83 M\$ déclarés au quatrième trimestre par IGM et reçus par la Financière Power le 31 janvier 2020 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2018).

[4] Comprend des dividendes de 337 M\$ déclarés au quatrième trimestre par la Financière Power et versés le 31 janvier 2020 (344 M\$ au 31 décembre 2018).

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 98,4 % du total des actifs à la juste valeur de la Financière Power au 31 décembre 2019 (98,6 % au 31 décembre 2018).

La valeur de l'actif net par action de la Financière Power s'est chiffrée à 28,01 \$, selon i) les valeurs de marché des placements cotés en bourse au 17 mars 2020 et ii) les justes valeurs des placements non cotés en bourse au 31 décembre 2019.

POWER CORPORATION

Au 31 décembre 2019, la valeur de l'actif net par action de la Société se chiffrait à 40,07 \$, comparativement à 30,74 \$ au 31 décembre 2018, ce qui représente une augmentation de 30,4 %.

31 décembre	2019				2018			
	Bilan non consolidé	Reclassements	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net	Bilan non consolidé	Reclassements	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net
ACTIF								
Placements								
Financière Power ^[1]	11 530	-	3 334	14 864	12 295	-	(211)	12 084
Sagard Europe ^[2]	478	-	-	478	391	-	-	391
Sagard Holdings ^{[2][3]}	306	156	74	536	395	181	3	579
Power Pacific ^{[2][3]}	730	9	-	739	510	159	-	669
Énergie Power	655	-	420	1 075	561	-	363	924
China AMC ^[4]	658	-	-	658	679	-	-	679
Autres placements	149	-	49	198	171	-	18	189
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[3]	564	(178)	-	386	750	(347)	-	403
Autres actifs ^[5]	451	-	-	451	471	-	-	471
Total de l'actif	15 521	(13)	3 877	19 385	16 223	(7)	173	16 389
PASSIF ET ACTIONS NON PARTICIPANTES								
Débentures et autres instruments d'emprunt								
	683	-	-	683	646	-	-	646
Autres passifs ^[6]								
	664	(13)	-	651	459	(7)	-	452
Actions non participantes								
	960	-	-	960	962	-	-	962
Total du passif et des actions non participantes	2 307	(13)	-	2 294	2 067	(7)	-	2 060
VALEUR NETTE								
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes/ Valeur de l'actif net								
	13 214	-	3 877	17 091	14 156	-	173	14 329
Par action	30,98			40,07	30,38			30,74

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2019, à la suite de la participation de la Société à l'offre de CFP, le nombre d'actions détenues par la Société a diminué de 9,1 %, soit de 42 436 370, passant de 467 839 296 à 425 402 926 (la participation a diminué, passant de 65,5 % à 64,1 %).

[2] Les sociétés de gestion des fonds d'investissement sont présentées à leur valeur comptable, conformément aux normes IFRS.

[3] Un montant en trésorerie de 178 M\$ lié à Sagard Holdings et à Power Pacific a été inclus dans la juste valeur (347 M\$ au 31 décembre 2018).

[4] Évalué à la valeur comptable conformément aux normes IFRS.

[5] Comprend des dividendes de 194 M\$ déclarés au quatrième trimestre par la Financière Power et reçus par la Société le 31 janvier 2020.

[6] La rémunération fondée sur le rendement à payer de 13 M\$ est présentée dans la juste valeur de Power Pacific (3 M\$ dans Power Pacific et 4 M\$ dans Sagard Holdings au 31 décembre 2018).

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 83,9 % du total des actifs à la juste valeur au 31 décembre 2019 (82,7 % au 31 décembre 2018).

La valeur de l'actif net de la Société, présentée selon une approche transitive, alors que la participation dans la Financière Power est fondée sur la quote-part de la Société de la valeur de l'actif net de la Financière Power, se chiffrait à 19,2 G\$, ou 44,98 \$ par action, au 31 décembre 2019 (17,7 G\$, ou 37,91 \$ par action, au 31 décembre 2018). L'ajustement lié à la juste valeur additionnel de 2,1 G\$ (3,3 G\$ au 31 décembre 2018) se rapporte principalement à la quote-part revenant à la Société de sa participation dans Lifeco, IGM et Pargesa à la valeur de marché.

Selon une approche transitive, la valeur de l'actif net par action de la Société s'est chiffrée à 33,08 \$, selon i) les valeurs de marché des placements cotés en bourse au 17 mars 2020 et ii) les justes valeurs des placements non cotés en bourse au 31 décembre 2019.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (résumés)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placement et autres de la Société ainsi que les flux de trésorerie non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement de l'état non consolidé des flux de trésorerie, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019:

Exercices clos les 31 décembre	Financière Power						Power Corporation Données consolidées		
	Financière Power	Lifeco	IGM	Ajustements liés à la consolidation et autres	Financière Power Données consolidées	Power Corporation	Plateformes de placement et ajustements liés à la consolidation ^[1]	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux:									
Activités d'exploitation	1 414	6 110	712	(1 528)	6 708	689	(776)	6 621	7 116
Activités de financement	(3 035)	(3 981)	(1 069)	3 213	(4 872)	(2 040)	2 281	(4 631)	(2 154)
Activités d'investissement	1 617	(1 539)	427	(1 563)	(1 058)	1 182	(1 602)	(1 478)	(4 608)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(130)	-	-	(130)	(17)	(1)	(148)	184
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4)	460	70	122	648	(186)	(98)	364	538
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 025	4 168	650	(219)	5 624	750	67	6 441	5 903
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	1 021	4 628	720	(97)	6 272	564	(31)	6 805	6 441

[1] Les ajustements liés aux plateformes de placement et à la consolidation comprennent les fonds d'investissement consolidés, Énergie Power et IntegraMed, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 364 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à une augmentation de 538 M\$ pour la période correspondante de 2018.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 6 621 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 7 116 M\$ pour la période correspondante de 2018.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent le rachat d'actions dans le cadre des offres de Lifeco, de CFP et de PCC, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 4 631 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 2 154 M\$ pour la période correspondante de 2018.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 1 478 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 4 608 M\$ pour la période correspondante de 2018.

La Société a diminué son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, ce qui a donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 65 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 2 M\$ pour la période correspondante de 2018.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés (pertes sur) de la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et sur les actions participantes. Les dividendes reçus de la Financière Power, qui est aussi une société de portefeuille, représentent une part importante des flux de trésorerie de la Société.

Les états non consolidés des flux de trésorerie de la Société ci-dessous, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, ont été préparés afin d'aider le lecteur puisqu'ils permettent d'isoler les flux de trésorerie de Power Corporation, la société mère.

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Dividendes provenant de la Financière Power	803	801
Dividendes provenant de China AMC	10	12
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie	(124)	(161)
	689	652
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés sur les actions non participantes	(52)	(52)
Dividendes versés sur les actions participantes	(695)	(700)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	30	43
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre de PCC	(1 350)	-
Rachat d'actions non participantes	(2)	(3)
Émission de débentures	-	250
Rachat de débentures	-	(250)
Augmentation des autres instruments d'emprunt	37	-
Charges liées au rachat d'actions et autres	(8)	(2)
	(2 040)	(714)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession de placements	1 085	1 127
Acquisition de placements	(1 150)	(887)
Placements dans des participations contrôlées et consolidées	(155)	(90)
Produit du dépôt d'actions de la Financière Power en vertu de l'offre de CFP	1 400	-
Autres	2	(6)
	1 182	144
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(17)	22
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(186)	104
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	750	646
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	564	750
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Exploitation générale	386	403
Fonds d'investissement Sagard	178	347
	564	750

Sur une base non consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 186 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à une augmentation de 104 M\$ pour la période correspondante de 2018.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 689 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 652 M\$ pour la période correspondante de 2018.

- Les dividendes versés par la Financière Power sur ses actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont totalisé 1,7995 \$ par action, comparativement à 1,7115 \$ par action pour la période correspondante de 2018. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, Power Corporation a reçu des dividendes de la Financière Power d'un montant de 803 M\$, comparativement à 801 M\$ pour la période correspondante de 2018.

Les activités de financement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 2 040 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 714 M\$ pour la période correspondante de 2018, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur les actions non participantes et les actions participantes d'un montant de 747 M\$, comparativement à 752 M\$ pour la période correspondante de 2018. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 1,5970 \$ par action, comparativement à 1,5045 \$ par action pour la période correspondante de 2018.

- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 30 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, comparativement à une émission d'un montant de 43 M\$ pour la période correspondante de 2018.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités dans le cadre de l'offre de PCC au cours de la période, d'un montant de 1 350 M\$, comparativement à aucun rachat pour la période correspondante de 2018.
- L'augmentation de 37 M\$ des autres instruments d'emprunt, comparativement à nil pour la période correspondante de 2018.
- L'émission de débetures pour un montant de nil, comparativement à l'émission d'un montant de 250 M\$ pour la période correspondante de 2018.
- Le rachat de débetures pour un montant de nil, comparativement au rachat d'un montant de 250 M\$ pour la période correspondante de 2018.
- Le rachat d'actions non participantes aux fins d'annulation d'un montant de 2 M\$, comparativement à 3 M\$ pour la période correspondante de 2018.

Les activités d'investissement de la Société ont représenté des entrées de trésorerie nettes de 1 182 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, principalement attribuables au produit reçu de la participation à l'offre de CFP, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 144 M\$ pour la période correspondante de 2018.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et de ses plateformes de placement.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débetures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

Le 17 avril 2019, la Société a complété l'offre de PCC et a racheté aux fins d'annulation des actions comportant des droits de vote limités d'un montant de 1,35 G\$. L'offre de PCC a facilité le rachat d'actions comportant des droits de vote limités à des valeurs de marché intéressantes et a permis de rembourser du capital aux actionnaires tout en conservant les ressources financières nécessaires afin de poursuivre sa stratégie de création de valeur à long terme dans l'ensemble de son portefeuille de placements bien diversifié.

À la suite de la réorganisation, la Société détient la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Financière Power, et les actions privilégiées et les titres d'emprunt de la Financière Power demeurent en circulation.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débetures, les actions privilégiées et les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débetures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les participations contrôlées sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 79 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2019.

31 décembre	2019	2018
DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT		
Power Corporation	683	646
Financière Power	250	250
Lifeco	5 993	6 459
IGM	2 100	1 850
Autres ^{[1][2]}	1 005	838
Ajustements liés à la consolidation	(93)	(66)
	9 255	9 331
	9 938	9 977
ACTIONS NON PARTICIPANTES		
Power Corporation	960	962
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	2 714	2 714
IGM	-	150
	5 544	5 694
	6 504	6 656
FONDS PROPRES		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	13 214	14 156
Participations ne donnant pas le contrôle ^[3]	16 867	17 234
	30 081	31 390
	46 523	48 023

[1] Le poste Autres comprend IntegraMed et les entités contrôlées par Énergie Power.

[2] Garanties par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société.

[3] Représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

POWER CORPORATION

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 16 novembre 2018, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 2 G\$ d'actions privilégiées de premier rang, d'actions comportant des droits de vote limités, de reçus de souscription et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.

Événements postérieurs à la date de clôture

- Dans le cadre de la réorganisation, la Société a émis 6 006 094 actions privilégiées participantes le 12 février 2020, pour une contrepartie de 206 M\$, et 250 628 173 actions comportant des droits de vote limités le 13 février 2020. Se reporter à la section Aperçu – Faits saillants de 2019 pour obtenir plus de détails.
- Le 20 février 2020, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur soit jusqu'au 19 février 2021 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation au 20 février 2020 (soit environ 5,2 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation).

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat d'actions automatique visant ses actions comportant des droits de vote limités. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions comportant des droits de vote limités de la Société doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

LIFECO

- Le 10 décembre 2019, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP a remboursé en totalité le montant en capital de 232 M\$ (175 M\$ US) des débetures pouvant être différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débetures, plus les intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement (mais à l'exclusion de cette date). Une tranche du montant de 1,0 G\$ en trésorerie reçue en vertu de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life a été affectée au remboursement.

IGM

- Le 20 mars 2019, IGM a émis des débetures à 4,206 % d'un montant de 250 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050. IGM s'est servi d'une partie du produit pour financer le rachat, le 30 avril 2019, de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % émises et en circulation d'un montant de 150 M\$.

La Société n'est elle-même assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM et certaines des autres filiales de la Société sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débetures de la Société a été rehaussée le 13 décembre 2019, passant de « A » avec une perspective stable à « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débetures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités

de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débetures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débeture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débetures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débeture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débeture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placement dans des actifs alternatifs. Son principal actif est une participation lui donnant le contrôle dans la Financière Power, qui contrôle Lifeco et IGM et qui détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL par l'entremise de Pargesa. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de la Financière Power, de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable de la surveillance de ses risques et le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ses risques et s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de divers comités. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation.

APPROCHE EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants:

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité de rémunération évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes liées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société de même que les activités qu'exerce la Société comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans la présente revue de la performance financière, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, de même que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations dans l'objectif de générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes. La Société cherche à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par le chef de la direction, après avoir évalué les options possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révisé et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales et de ses autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation dépend de la performance en matière d'exploitation, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Financière Power sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation.

La Société effectue certains placements, par l'entremise de ses plateformes de placement, dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements.

La Société évalue régulièrement ses exigences en matière de liquidités et cherche à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour s'acquitter de ses obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans ses politiques. La capacité de Power Corporation à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de Power Corporation et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 250 M\$ et d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Au 31 décembre 2019, un montant de 25 M€ (37 M\$ CA) avait été prélevé sur la marge de crédit.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2018.

RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation, des fonds d'investissement et des fonds de couverture) et de dérivés. La Société détient aussi, par l'entremise de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés ouvertes, de même que d'autres prêts. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie se rapportant aux dérivés.

Power Corporation gère le risque de crédit lié à ses titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation exerce ses activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par le gouvernement canadien ou américain. La Société évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change et au risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Power Corporation évalue régulièrement les notations de crédit des contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2018.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'une participation fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation peut, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture. Au 31 décembre 2019, environ 44 % du montant de 564 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation étaient libellés en devises, soit 214 M\$ en dollars américains, 17 M\$ en euros et 17 M\$ en renminbi chinois.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme disponibles à la vente. Par conséquent, les profits et les pertes latents sur la valeur de ces investissements, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Power Corporation détient aussi, par l'entremise de ses plateformes de placement, des placements dans des sociétés étrangères qui sont assujettis au risque de change. Ces fonds d'investissement présentent une diversification parmi le dollar américain, l'euro, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Au 31 décembre 2019, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 75 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Les instruments financiers de Power Corporation ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La plupart des autres placements de Power Corporation sont classés comme disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les autres placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

Power Corporation détient également, par l'entremise de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés ouvertes qui sont assujetties au risque de prix. Au 31 décembre 2019, Sagard Europe, Sagard Holdings et Power Pacific détenaient collectivement des actions de sociétés ouvertes d'un montant de 794 M\$ et des actions de sociétés fermées d'un montant de 794 M\$. Les trois plateformes de placement investissent de façon diversifiée au sein de trois régions économiques distinctes, soit l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

Au 31 décembre 2019, l'incidence d'une perte de valeur de 5 % des autres placements et de Sagard Europe, Sagard Holdings et Power Pacific se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente de 70 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global.

Les cours des titres de participation des filiales et des placements de Power Corporation peuvent être volatiles et assujettis à de nombreux facteurs sur lesquels ces filiales n'exercent aucun contrôle. Les marchés des capitaux enregistrent à l'occasion d'importantes fluctuations des cours et des volumes qui influent sur les cours des titres de participation des filiales et des placements, mais qui ne sont pas souvent liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. La volatilité des cours des titres de participation des filiales et des placements peut avoir une incidence sur la valeur de l'actif net publiée par la Société.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2018. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 22 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les types de risque suivants: les fraudes internes et externes, les pratiques inadéquates en matière de ressources humaines, les erreurs d'exécution et de procédures, le risque lié aux modèles, le risque lié aux fournisseurs et aux tiers, l'interruption des activités, la cybersécurité, le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux employés, un code de conduite à l'intention des tiers, des procédures relatives à la continuité des activités, de la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière et ces contrôles, qui font régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à identifier et à atténuer les risques opérationnels.

Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

Risque lié à la non-conformité à la réglementation

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation de l'information juridique et fiscale en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration de la Société a adopté un code de conduite et de déontologie (le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflits d'intérêts), de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société, ainsi que de ses consultants et fournisseurs. Le conseil d'administration de la Société s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année, et les dirigeants de la Société, une fois par trimestre, leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer.

RISQUE LIÉ À LA DURABILITÉ

Le risque lié à la durabilité correspond au risque d'une perte éventuelle résultant de l'incapacité de la Société et de ses employés à identifier et à gérer les risques environnementaux et sociaux et les risques liés à la gouvernance, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière et la réputation de la Société.

Les risques environnementaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir le réchauffement et les changements climatiques, les déchets et la consommation d'énergie. Les risques sociaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir, pour les individus, des pratiques répréhensibles en matière de droits humains, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de harcèlement, de diversité, de rémunération et d'avantages sociaux et de gestion des fournisseurs. Les risques liés à la gouvernance ont trait aux effets néfastes de pratiques contraires à l'éthique, comme la corruption, des conflits d'intérêts et une protection inadéquate des données.

S'appuyant sur une solide culture de gestion responsable, la Société suit les lignes directrices claires énoncées dans son code de conduite et de déontologie, lequel s'applique aux administrateurs, aux directeurs et aux employés de la Société, ainsi que dans son code de conduite à l'intention des tiers, lequel s'applique aux consultants et aux fournisseurs. La Société maintient aussi d'autres politiques, procédures et contrôles connexes, notamment un énoncé de responsabilité sociale, une politique environnementale, une politique anticorruption mondiale, une politique sur la protection des renseignements personnels et une politique sur le respect en milieu de travail.

La Société a adopté une approche équilibrée dans le cadre de l'exercice de ses activités et fournit à ses employés de la formation et des moyens d'acquérir des compétences afin que le risque lié à la durabilité soit identifié et géré conformément aux politiques et procédures. La fonction de surveillance de la gestion des risques du conseil d'administration prévoit notamment de veiller à ce que les risques environnementaux et sociaux importants et ceux liés à la gouvernance soient correctement identifiés et fassent l'objet d'une gestion et d'un suivi appropriés.

RISQUES ÉMERGENTS

Un risque émergent est un risque qui n'est pas actuellement bien compris et pour lequel l'incidence sur la stratégie et les résultats financiers sont difficiles à évaluer ou dont l'évaluation est en cours.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués au sein des conseils et des comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, par l'entremise desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents de leurs environnements respectifs.

- L'équipe de la haute direction de la Société fait office de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin d'identifier, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

COVID-19

Depuis le 31 décembre 2019, l'écllosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont subi une grande volatilité et un affaiblissement important. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. La durée et l'incidence de la pandémie de la COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces conséquences, tout comme leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation pour les périodes futures.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et elle est généralement calculée selon les données sur le marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes ainsi que des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.

- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux présentés à la juste valeur. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les intérêts à recevoir et les débiteurs, les avances consenties aux titulaires de polices, certains autres actifs financiers, les crédateurs, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

	2019		2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Aux 31 décembre				
ACTIFS				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	85 845	85 845	91 815	91 815
Disponibles à la vente	12 028	12 028	13 713	13 713
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 314	1 314	817	817
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	9 925	9 925	8 794	8 794
Disponibles à la vente	1 474	1 474	1 329	1 329
Immeubles de placement	5 887	5 887	5 218	5 218
Fonds détenus par des assureurs cédants	6 661	6 661	7 155	7 155
Instruments dérivés	474	474	434	434
Actifs au titre des cessions en réassurance	127	127	-	-
Actifs détenus en vue de la vente ^[1]	-	-	782	782
Autres actifs	1 490	1 490	927	927
	125 225	125 225	130 984	130 984
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Prêts et créances	17 372	19 344	19 722	20 619
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Prêts et créances	30 461	31 420	32 080	32 524
Actions				
Disponibles à la vente ^[2]	150	150	239	239
Fonds détenus par des assureurs cédants	80	80	91	91
	48 063	50 994	52 132	53 473
Total	173 288	176 219	183 116	184 457
PASSIFS				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 656	1 656	1 711	1 711
Passifs relatifs aux contrats d'investissement détenus en vue de la vente	-	-	27	27
Instruments dérivés	1 410	1 410	1 597	1 597
Autres passifs	430	430	185	185
	3 496	3 496	3 520	3 520
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 914	6 997	7 370	7 437
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 938	11 451	9 977	10 823
Dépôts et certificats	886	887	622	622
	17 738	19 335	17 969	18 882
Total	21 234	22 831	21 489	22 402

[1] Exclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de même que les avances consenties aux titulaires de polices, car la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

[2] La juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut pas être évaluée de manière fiable. Par conséquent, ces placements sont comptabilisés au coût.

Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2019.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

	2019			2018		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
31 décembre						
Power Corporation	11	2	2	119	-	(4)
Financière Power	23	6	6	20	-	(2)
Lifeco	21 634	451	(930)	19 614	417	(1 145)
IGM	2 608	15	(2)	2 883	16	(13)
Autres filiales	288	-	(12)	131	1	1
	24 553	472	(938)	22 648	434	(1 159)
	24 564	474	(936)	22 767	434	(1 163)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 1,8 G\$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur titres adossés à des prêts hypothécaires dont le règlement reste à venir (les titres liés à des opérations n'ayant pas encore été annoncées) et à des activités de couverture courantes. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur de marché

des instruments en position de profit) a augmenté pour s'établir à 474 M\$ au 31 décembre 2019, comparativement à 434 M\$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Arrangements hors bilan**GARANTIES**

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés de 2019 de la Société.

Engagements et obligations contractuels

	Paiements exigibles par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie	Total
Power Corporation ^{[1][2]}	44	1	655	188	888
Financière Power	16	-	254	-	270
Lifeco	2 423	1 126	4 875	-	8 424
IGM	2 116	5 489	2 134	-	9 739
Autres filiales et écritures liées à la consolidation	723	475	657	43	1 898
Total	5 322	7 091	8 575	231	21 219
Débitures et autres instruments d'emprunt ^[3]	1 164	1 037	7 798	-	9 999
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 474	5 431	9	-	6 914
Dépôts et certificats	881	4	1	-	886
Obligations locatives ^[4]	163	473	683	-	1 319
Obligations d'achat ^[5]	312	110	84	-	506
Cotisations au titre des régimes de retraite ^[6]	333	-	-	-	333
Engagements contractuels ^{[1][7]}	995	36	-	231	1 262
Total	5 322	7 091	8 575	231	21 219

[1] Une tranche de 188 M\$ correspond à des engagements en cours de la Société visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés.

[2] Comprend des débitures de 650 M\$ de la Société.

[3] Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[4] Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[5] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information, ainsi qu'aux contrats de construction et d'achat de turbines liés à des projets éoliens en cours d'aménagement de Potentia.

[6] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'aux avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures.

[7] Une tranche de 1 042 M\$ correspond à des engagements pris par Lifeco. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices de Lifeco, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)

Au 31 décembre 2019, la Société disposait de pertes autres qu'en capital de 423 M\$ (soit un montant de 406 M\$ à l'égard duquel les avantages n'ont pas été comptabilisés) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2029 et 2039.

Au 31 décembre 2019, la Société disposait de pertes en capital de 158 M\$ (dont un montant de 11 M\$ à l'égard duquel les avantages ont été comptabilisés) qui peuvent être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

De plus, au 31 décembre 2019, les différences temporaires déductibles dont les avantages n'ont pas été comptabilisés se chiffraient à 293 M\$.

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe et l'octroi de

prêts à des employés. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre respective de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

En octobre 2017, IGM et une filiale de Power Corporation ont obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu, qui permettaient des transactions de consolidation des pertes fiscales, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises

par IGM. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales devant être réalisée pendant ce programme. Le programme a été renouvelé et prolongé jusqu'en 2020.

Le 17 avril 2019, la Financière Power a participé à l'offre de Lifeco, et Power Corporation a participé à l'offre de CFP. Ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché. Se reporter à la section Fonds propres pour obtenir plus de détails.

Le 13 février 2020, la Société et la Financière Power ont complété la réorganisation. Se reporter à la section Aperçu – Faits saillants de 2019 pour obtenir plus de détails.

En lien avec la réorganisation, Pansolo, une société contrôlée par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais, a acheté six millions d'actions privilégiées participatives le 12 février 2020. Se reporter aux sections Aperçu – Faits saillants de 2019 et Fonds propres pour obtenir plus de détails.

Se reporter à la note 30 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs. Ces éléments sont présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés de 2019 de la Société.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales ou d'autres entités structurées afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un contrôle conjoint ou une influence notable existe.

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de Lifeco. Les actuaires nommés par les filiales de Lifeco ont la responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir adéquatement les obligations de Lifeco à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures et qui nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou des clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement des instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés de 2019 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La valeur comptable des actifs financiers reflète la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité prises en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Société et ses filiales s'appuient.

La variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance a une influence majeure sur la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur de ces passifs, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché généralement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, les méthodes d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Ces méthodes prennent en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, un modèle d'évaluation interne est utilisé, lequel est fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus et tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Obligations et prêts hypothécaires et autres prêts classés comme prêts et créances

La juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts classés comme prêts et créances qui est présentée est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

PERTE DE VALEUR DE PLACEMENTS

Les placements sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, d'une faillite ou d'une défaillance, ainsi que d'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés s'être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un placement ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le cours de marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés qui sont classés comme prêts et créances, des provisions sont établies ou des pertes de valeur sont inscrites dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde à la valeur nette de réalisation. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le cours de marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur nette de réalisation. Lorsque des obligations disponibles à la vente sont considérées comme dépréciées, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur les instruments d'emprunt disponibles à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. De plus, les intérêts courus ne sont plus comptabilisés sur les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, et les intérêts courus antérieurs sont repris dans les produits de placement nets.

Des pertes de valeur relativement aux actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les produits de placement nets si la perte est significative ou prolongée. Toute perte de valeur subséquente est comptabilisée directement dans les produits de placement nets.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés à certains employés et conseillers, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention de certains employés, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations définies. Le passif au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont compris dans les charges d'exploitation et frais administratifs.
- Les réévaluations représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation, et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime.
- Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Impôt exigible

L'impôt exigible sur le bénéfice est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au

cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Changements de méthodes comptables

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2018, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

ADOPTION D'IFRS 16 -

CONTRATS DE LOCATION (IFRS 16)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et les interprétations connexes. La norme prévoit de nouvelles directives quant à la manière d'identifier un contrat de location ainsi que de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location, de même qu'en ce qui a trait aux informations à fournir sur ces derniers. En vertu d'IFRS 16, le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué, et une obligation locative correspondante, représentant son obligation d'effectuer les paiements de loyers pour l'ensemble des contrats de location. La distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement n'existe plus. Une exemption facultative est toutefois disponible pour les contrats de location à court terme et ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Incidence de la transition vers IFRS 16

La Société a choisi d'adopter IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, l'information présentée pour 2018 demeure la même que celle présentée auparavant en vertu d'IAS 17 et des interprétations connexes.

Au moment de la première application, la Société a choisi d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation pour chaque contrat de location i) soit au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer qui sont comptabilisés relativement à ce contrat de location dans les bilans immédiatement avant la date de la première application; ii) soit à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début, actualisée selon le taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019. Lors de l'évaluation des obligations locatives, la Société et ses filiales ont actualisé les paiements de loyers selon leur taux d'emprunt marginal respectif au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,29 % au 1^{er} janvier 2019.

Au moment de la transition, la Société et ses filiales ont choisi d'appliquer des mesures de simplification, y compris i) de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour les contrats de location dont la durée restante se situe dans les 12 mois suivant la date de la transition et ii) d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.

Incidence sur le bilan au 1^{er} janvier 2019:

	31 décembre 2018 (montants présentés antérieurement)	Incidence d'IFRS 16	1 ^{er} janvier 2019 (montants retraités)
Actif			
Immeubles de placement	5 218	29	5 247
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	1 867	854	2 721
Autres actifs	9 390	(40)	9 350
		843	
Passif et fonds propres			
Autres passifs ^[1]	11 544	851	12 395
Passifs d'impôt différé	1 595	(2)	1 593
Bénéfices non distribués	11 726	(2)	11 724
Participations ne donnant pas le contrôle	22 928	(4)	22 924
		843	

[1] Des loyers à payer de 100 M\$ comptabilisés dans les autres passifs dans le bilan au 31 décembre 2018 ont été reclassés afin de réduire les actifs au titre de droits d'utilisation.

L'application d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence significative sur l'état des résultats ni sur l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, sauf en ce qui concerne le classement des paiements de loyers à titre d'activités de financement plutôt qu'à titre d'activités d'exploitation. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie nets.

ADOPTION D'IFRIC 23 - INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX (IFRIC 23)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser. En vertu d'IFRIC 23, une provision pour impôt incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable. La provision pour impôt incertain est classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan. L'application de l'interprétation de la norme a donné lieu à une diminution de 109 M\$ des bénéfices non distribués de Lifeco. La quote-part revenant à la Société s'élève à 50 M\$.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 17 – <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 17)	<p>En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage au sujet des modifications ciblées d'IFRS 17, dont une proposition de report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer au 1^{er} janvier 2022. L'IASB procède actuellement à l'examen des commentaires reçus sur l'exposé-sondage et prévoit publier les modifications finales au milieu de 2020. En raison des réponses reçues le 17 mars 2020 des parties prenantes au cours de la période de commentaires sur l'exposé-sondage, l'IASB a approuvé le report de la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17 pour la faire passer aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. De plus, l'IASB a reporté au 1^{er} janvier 2023 l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes. L'IASB a aussi confirmé certaines modifications proposées dans l'exposé-sondage, notamment la modification concernant le recouvrement attendu des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, et a également accepté d'étendre le champ d'application de la modification liée au recouvrement de pertes sur les contrats de réassurance à tous les contrats de réassurance détenus.</p> <p>L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour Lifeco, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. Lifeco a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre, ce qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, l'élaboration de politiques et la gestion de l'exploitation et du changement. Ces groupes surveillent également les faits nouveaux provenant de l'IASB et de divers groupes sectoriels où Lifeco est représentée. Lifeco a progressé dans la mise en œuvre de son plan, les principales décisions relatives à la norme étant bien avancées et l'implantation de la solution technologique ayant progressé. Lifeco continue d'évaluer l'état de préparation des fournisseurs de technologies et leur capacité à réaliser la mise en œuvre d'IFRS 17.</p> <p>IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance : le modèle général d'évaluation, la méthode de la répartition des primes et la méthode des honoraires variables. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des flux de trésorerie d'exécution : les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels : le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. <p>En vertu d'IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour refléter la valeur temps de l'argent dans les flux de trésorerie d'exécution doit être fondé sur les caractéristiques du passif. Il s'agit d'un changement important par rapport à IFRS 4 et à la méthode canadienne axée sur le bilan, selon lesquelles le taux d'actualisation était basé sur les courbes de rendement des actifs connexes à ces passifs.</p> <p>Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. En 2019, Lifeco a comptabilisé des pertes liées aux nouvelles affaires d'environ 108 M\$ (perte d'environ 195 M\$ en 2018). Selon IFRS 17, Lifeco doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. Lifeco doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de clôture, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude relative aux flux de trésorerie et aux taux d'actualisation. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, Lifeco s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption.</p> <p>IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont Lifeco comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états des résultats, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, Lifeco surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. Lifeco continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.</p>

Nouvelle norme	Sommaire des modifications futures
Incidence actuelle d'IFRS 9 – <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9)	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplace IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 a été reportée au 1^{er} janvier 2023 afin qu'elle corresponde à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. ■ La dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues. ■ La comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. <p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Les deux options sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Approche du report</i> : permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'à la date d'entrée en vigueur proposée de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance; ■ <i>Approche par superposition</i> : permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. <p>La Société est admissible à l'approche du report et elle a choisi d'appliquer cette approche, qui permet l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17.</p> <p>Les informations fournies pour l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la Société incluent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La Société et Lifeco continuent d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.</p> <p>Pargesa (détenue par l'entremise de Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement, n'est pas admissible à l'exemption et a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer IAS 39 aux résultats de Pargesa.</p>
IFRS 3 – <i>Regroupements d'entreprises</i> (IFRS 3)	<p>En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>. Les modifications fournissent des directives additionnelles pour déterminer si une société a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs.</p> <p>Les modifications seront appliquées de façon prospective à tous les regroupements d'entreprises et les acquisitions d'actifs pour lesquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2020 ou après.</p>
IAS 1 – <i>Présentation des états financiers</i> (IAS 1) et IAS 8 – <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i> (IAS 8)	<p>En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, et à IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. Les modifications visent à clarifier la définition du terme « significatif » et à harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et dans les normes elles-mêmes.</p> <p>Les modifications seront appliquées de façon prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.</p>
IFRS 9 – <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), IAS 39 – <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> (IAS 39) et IFRS 7 – <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> (IFRS 7)	<p>En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, à IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, et à IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Selon les modifications, des exigences précises relatives à la comptabilité de couverture sont changées de manière à ce que les entités appliquent ces exigences en supposant que le taux d'intérêt de référence sur lequel sont basés les flux de trésorerie couverts et les flux de trésorerie provenant de l'instrument couvert ne sera pas modifié par la réforme des taux d'intérêt de référence.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2020. Bien que l'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, des informations additionnelles seront exigées.</p>

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2019, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2019.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2019, suivant les critères de l'*Internal Control - Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2019.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2019.

Principales données annuelles

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018	2017
Total des produits	48 841	48 098	51 362
Actif géré [en milliards]	941	860	854
Actif administré [en milliards]	1 823	1 571	1 527
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	1 108	1 287	1 286
Par action - de base	2,53	2,77	2,77
Par action - dilué	2,53	2,76	2,76
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[1]	1 313	1 438	1 560
Par action - de base	3,00	3,09	3,36
Actif consolidé	477 250	452 303	445 521
Total des passifs financiers	26 057	26 056	24 946
Débitures et autres instruments d'emprunt	9 938	9 977	9 511
Fonds propres attribuables aux actionnaires	14 174	15 118	14 615
Valeur comptable par action participante	30,98	30,38	29,40
Nombre d'actions participantes en circulation [en millions]			
Actions privilégiées participantes	48,9	48,9	48,9
Actions comportant des droits de vote limités	377,6	417,1	415,4
Dividendes par action (déclarés)			
Actions participantes ^[2]	2,0020	1,5045	1,4105
Actions privilégiées de premier rang			
Série 1986 ^[3]	1,3824	1,2390	0,9994
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000

[1] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS de la présente revue de la performance financière.

[2] Comprend le dividende déclaré par la Société le 12 décembre 2019, dans le cadre de la réorganisation.

[3] Les actions privilégiées de premier rang de série 1986 donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne des taux préférentiels de deux grandes banques à charte canadiennes.